

# **COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES**

## **COMMUNICATION**

**Enseignement et recherche : complémentarité et concertation**

**Rapport n° 2**

**Novembre 1997**

Numéro de publication : 97-11  
Dépôt légal – 4<sup>e</sup> trimestre 1997  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque du Canada  
ISBN 2-920079-55-7

# CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MANDAT DE LA COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

## NOTE AU LECTEUR

### **Le mandat**

La Commission des universités sur les programmes a reçu le mandat d'examiner la pertinence et la complémentarité des programmes des universités et de recommander aux établissements des modalités de concertation, pouvant aller jusqu'au partage de domaines ou de programmes, tout en maintenant une offre de la meilleure qualité et aussi diversifiée qu'il est possible. Ces recommandations doivent tenir compte des ressources à la disposition des universités, des besoins sociaux et culturels en général ainsi que des réalités du marché du travail, de même que du voeu de la société québécoise, par l'intermédiaire de ses gouvernements successifs, de maintenir l'accessibilité à l'université pour tous ceux et celles qui en ont les capacités intellectuelles et la motivation, quelle que soit par ailleurs leur situation financière.

C'est dans cette perspective que la Commission a adopté son **Document de référence** qui situe le cadre de ses travaux et, notamment, interprète la portée des impératifs que la ministre de l'Éducation souhaitait voir pris en compte, dans la lettre qu'elle adressait le 6 novembre 1996 au président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, à l'occasion de son accord à la création de la Commission.

Son secrétariat ayant ouvert ses portes en janvier 1997, la Commission a tenu sa première réunion à la mi-février. Dès le début, elle a prouvé, par les conditions qu'elle a mises en place, qu'elle poursuit ses travaux à livre ouvert, sans réponse toute faite, y associant des professeurs, des étudiants et des personnes de l'extérieur de l'université. Elle donne accès sur son site web à diverses publications et communications.

### **Le fonctionnement en sous-commissions**

La Commission a choisi de confier à des sous-commissions sectorielles le mandat d'effectuer l'analyse de la situation et de formuler des recommandations. En effet, compte tenu du caractère nécessairement spécialisé de l'enseignement universitaire, le redéploiement des forces et le partage des programmes entre les universités ne sont possibles que par la mise à contribution des hommes et des femmes qui enseignent dans les disciplines et champs d'études offerts dans les établissements. À part quelques exceptions récentes, aucune discussion systématique, par secteur disciplinaire ou champ d'étude, n'a été faite jusqu'à maintenant sur une base interuniversitaire en vue d'une offre conjointe de programmes, de l'adoption de créneaux respectifs de programmation ou encore de partage de cours ou de ressources et il était essentiel que l'on prenne le temps nécessaire pour réaliser cet exercice.

Aussi, même si la méthode adoptée, qui fait largement appel à la discussion et à la consultation, entraîne un certain délai, elle présente l'avantage d'associer les acteurs qui seront appelés à implanter les recommandations formulées par les diverses sous-commissions et, par là, le temps requis aujourd'hui par le processus en constitue autant de gagné lors de la mise en oeuvre des recommandations que la Commission fera aux établissements. Compte tenu des fonctions qu'elles occupent ou ont occupées, ces personnes connaissent le secteur, ses forces et ses faiblesses, notamment en matière de recherche et de création qui constituent des éléments clés des programmes d'enseignement aux deuxième et troisième cycles; elles connaissent les collaborations interinstitutionnelles formelles et informelles, de même que celles qu'il faut développer.

Plusieurs facteurs expliquent le fait que les travaux peuvent aboutir rapidement à des perspectives de collaboration de toute nature à l'intérieur des sous-commissions. La réunion autour d'une table, avec un objectif explicite de concertation, des personnes déléguées par les universités qui offrent un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat dans un secteur provoque nécessairement une dynamique de dialogue. De plus et sans aucun doute, la conscience de l'effet qu'ont sur chacune des institutions les importantes réductions budgétaires actuelles contribue au caractère productif de ce dialogue. En outre, dans la mesure où les effectifs professoraux sont en profonde mutation en raison des nombreux départs à la retraite – 900 professeurs, soit l'équivalent du corps professoral de l'UQAM, partiront sur une période de moins de deux ans dans tout le système universitaire et très peu seront remplacés pour le moment – il est clair que le temps est révolu où tout le monde pouvait penser tout offrir. Des choix institutionnels s'imposent et les conclusions de la Commission pourront, à brève échéance, contribuer à les rendre cohérents dans une perspective systémique.

Dans ce contexte, les sous-commissions sont amenées à s'entendre sur les conditions de la consolidation des programmes actuels, sur l'abandon de certains d'entre eux ainsi que sur les possibilités de développement dans certains secteurs particulièrement cruciaux pour l'avenir de la société québécoise. Les sous-commissions sont le lieu où les unités d'une même discipline dans l'ensemble des universités se concertent sur les spécialités que chacune compte privilégier et où elle envisage combler des postes de professeurs lorsque les conditions le permettront.

Toutes les sous-commissions sont présidées par un ou une membre de la Commission. Les membres provenant de l'enseignement universitaire sont des professeurs mandatés par leur université, occupant ou non une fonction de direction académique. Une représentation étudiante, du premier cycle ou des cycles supérieurs, est également assurée. Les sous-commissions invitent à siéger au moins une personne oeuvrant à l'extérieur du milieu universitaire et reconnue dans le domaine à l'étude. Elles peuvent, en outre, rencontrer tout interlocuteur susceptible d'éclairer leurs travaux.

### **Les données utilisées**

La première démarche des sous-commissions, avec le soutien du secrétariat de la Commission, consiste à réaliser le portrait des enseignements dispensés dans chacun de ces secteurs dans l'ensemble du Québec, avec les données sur les caractéristiques des programmes, les corps professoraux qui y enseignent et les effectifs étudiants. Les tendances de la dernière décennie y sont également observées, incluant l'évolution des nouvelles inscriptions et de la diplomation par secteur.

Les données sont extraites des sources communes que sont les banques d'information constituées conjointement par les universités et le ministère de l'Éducation, notamment le système de recensement des clientèles étudiantes (RECU). Celles de la recherche sont traitées selon les catégories de subvention retenues par le système d'information sur la recherche universitaire (SIRU). On complète le portrait à l'aide des annuaires des établissements ainsi que de leurs données sur le corps professoral. Celles sur la durée des études et sur les taux de diplomation, de même que sur le suivi des diplômés réalisés par le ministère de l'Éducation font également partie du tableau. Toutes ces données font l'objet d'une collecte et d'une validation conjointement avec les institutions.

On s'assure que l'information suivant les spécificités des différents secteurs permettent de s'en faire une idée juste : les activités de recherche, le rayonnement scientifique ou artistique et les services aux collectivités locales ou régionales ne s'évaluent pas de la même façon en droit qu'en musique, en génie, en sciences humaines ou en sciences pures.

La CUP a également recours aux résultats des travaux de concertation menés depuis près de trente ans en matière de développement des collections de bibliothèques universitaires et qui ont donné lieu à des acquisitions sélectives selon les spécialisations des établissements, notamment au niveau des études supérieures. Plus récemment, les bibliothèques ont choisi de se partager l'achat de certains périodiques coûteux. Elles se sont engagées à les acquérir pendant une période de trois ans et à transmettre par voie électronique copie de tout article requis aux usagers de tout établissement universitaire du Québec, en moins de 48 heures après réception de la demande.

### **Élaboration des recommandations**

Les sous-commissions procèdent ensuite à la préparation et à l'examen des hypothèses de rationalisation qui paraissent souhaitables ou nécessaires, et faisables. Cela peut se traduire par des propositions de regroupement des forces d'un secteur dans une ou plusieurs universités, de retrait ou encore de réorientation en vue d'occuper un champ jusqu'à maintenant non couvert, ou toute autre solution qui paraît réalisable. Les formes de la concertation interuniversitaire sont multiples, allant de l'offre de plusieurs cours planifiée conjointement entre deux ou plusieurs départements à l'offre conjointe de tout un programme, en passant par la mobilité des étudiants d'une université à l'autre pour certains cours, ou encore par celle de professeurs pour un ou plusieurs cours, selon le cas. Dans les sous-commissions qui sont convenues de recommandations jusqu'à maintenant, presque toutes les formes possibles de concertation sont apparues.

Tous les formats ne conviennent pas également à tous les secteurs – la musique et la physique s'appréhendent de façon différente – et le fait d'avoir recours aux praticiens des diverses disciplines permet de valider les solutions envisagées en cours de travail. En outre, il faut prendre garde d'affaiblir l'offre des cours qui sont dispensés aux étudiants de plusieurs programmes à la fois. La suppression d'un programme constitué de certains cours communs à d'autres pourrait avoir comme conséquence directe de diminuer la viabilité de ces derniers et de compromettre la diversité de l'offre proposée aux étudiants.

Les sous-commissions acheminent leurs propositions à la Commission qui porte la responsabilité ultime des recommandations qu'elle fera aux établissements et qu'elle rendra publiques. La Commission espère avoir terminé les travaux sectoriels à la fin de l'automne 1998 et procéder à la vérification des suivis donnés à ses recommandations au cours de l'année 1999.

## Une entreprise commune

L'entreprise est complexe et le temps pour y procéder limité. Son succès dépend, pour une large part, de la volonté explicite des différents acteurs qui, à un titre ou l'autre, apportent leur contribution. Cela comprend le personnel que les universités affectent à la préparation de dossiers ou à la participation aux travaux de la Commission et de ses sous-commissions, les étudiants ainsi que des personnes extérieures aux universités, de même que le personnel des Affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation qui rend disponibles les données sur les activités des universités.

Il faut réitérer que les travaux de la Commission ont pour objet d'examiner l'offre de programmes qu'ensemble les universités du Québec proposent à la clientèle étudiante, en s'assurant que la couverture des disciplines et des champs professionnels de niveau universitaires continue d'être aussi exhaustive que possible en dépit de conditions adverses. Le travail de la CUP se déroule parallèlement à d'importantes opérations de planification et de réorganisation dans les établissements universitaires du Québec. Il n'en est pas un qui ne réexamine actuellement ses priorités académiques et son organisation administrative, compte tenu des compressions à intégrer dans les budgets au cours d'une période de quatre ans devant se terminer en juin 1999.

L'exercice doit également prendre en compte le contexte concurrentiel et les défis auxquels, avec la société québécoise et notamment sa main-d'oeuvre hautement qualifiée, les universités doivent pouvoir répondre dans une ère de mondialisation. Il faut en même temps aider à conserver un patrimoine académique de base dans toutes les universités, y compris les plus petites, qui desservent une clientèle de provenances diverses, régionale, nationale et internationale, selon leurs secteurs d'excellence.

Compte tenu des coupures de 370 millions déjà effectuées ou annoncées, il est clair que l'intégrité de l'offre globale des programmes universitaires est au coeur des travaux et la CUP verra à la préserver. La CUP doit s'assurer que les réorganisations à faire dans chacun des secteurs préservent une étendue de programmation que l'on attend des universités dans une société développée.

Septembre 1997

*« La communication est un domaine où les résistances à l'analyse sont fortes, parce que chacun croit déjà savoir. C'est un des plus grands chantiers économiques, culturels et intellectuels du siècle suivant, difficile à analyser parce que la communication est toujours ambiguë vu que personne n'a d'extériorité à son égard. »*

Entretien avec Dominique Wolton, Un programme scientifique en cours, Sciences humaines, hors série no. 16, mars/avril 1997.



## **FAITS SAILLANTS**

En choisissant de consacrer une sous-commission au domaine des communications dès le début de ses travaux, la Commission des universités sur les programmes a voulu illustrer comment la pertinence et la complémentarité des programmes universitaires pouvaient s'incarner dans un domaine offert dans les institutions depuis à peine trente ans. La relative jeunesse du champ a fait que les programmes de communication se sont développés dans une intéressante complémentarité. La Commission peut en outre constater que les champs couverts par les différentes universités actives dans ce secteur comprennent tous les domaines pour lesquels il est nécessaire qu'un système universitaire comme celui du Québec offre des formations à une population étudiante qui, tous cycles confondus, se chiffre à plus de 5500 étudiants, dont 2200 inscrits dans des certificats en communication.

Pour ce qui est de la **complémentarité**, les universités du Québec offrent des programmes qui se situent sur un continuum entre un pôle où le contenu théorique, l'étude et la réflexion sur les communications prédominent et ceux où la préparation professionnelle à l'exercice des métiers des médias est l'objectif visé. Quel que soit le pôle auquel il se rattache, chaque programme comporte une introduction aux principaux débats et aux questions clés dans le champ des communications ainsi qu'une initiation minimale aux médias.

Les programmes de majeure et de maîtrise de l'**Université de Montréal** se situent du côté de la formation d'analystes des communications, tout comme l'**Université McGill** dans sa maîtrise et son doctorat. La **Télé-université** offre, à distance, un baccalauréat général en communication avec un accent sur la communication organisationnelle. Ce sont là les programmes à caractère plus théorique et analytique.

Les programmes de baccalauréat et de maîtrise de l'**Université Laval** forment des praticiens des communications, c'est-à-dire des journalistes ainsi que des professionnels des relations publiques et de la publicité sociale. C'est également le cas aux universités **Concordia** et **du Québec à Montréal** qui offrent deux programmes très spécialisés en matière de formation professionnelle aux métiers des médias, ajoutant le cinéma aux formations déjà mentionnées et pour la seconde, le multimédia. Dans tous ces cas, les orientations du bac sont approfondies à la maîtrise, avec une possibilité, pour les étudiants qui souhaitent poursuivre au doctorat, de bifurquer vers une orientation plus théorique. Ce sont là les programmes du pôle professionnel.

L'**Université du Québec à Trois-Rivières** a donné à son nouveau baccalauréat en communication sociale, issu de la transformation de son ancien programme en génagogie, une spécialisation préparant à l'intervention dans la communauté.

Le doctorat conjoint offert par l'**Université de Montréal**, l'**Université du Québec à Montréal** et l'**Université Concordia** concrétise la concentration dans la métropole des formations aux cycles supérieurs en communication et le rapport recommande que l'on amorce des travaux en vue d'étendre à l'Université Laval le programme de doctorat en question.

Les universités mentionnées, ainsi que plusieurs autres constituantes de l'Université du Québec, offrent également des formations courtes en communication, surtout des certificats, visant notamment à répondre aux besoins de perfectionnement ou de recyclage professionnel des adultes en situation d'emploi.

Les **recoupements** entre programmes s'expliquent en partie par la dualité linguistique du système universitaire, comme les programmes semblables de l'UQAM et de Concordia ou encore ceux de McGill et de l'Université de Montréal, mais également par une forte demande des étudiants pour des programmes à caractère professionnel en particulier, ce qui explique l'offre à Québec et à Montréal de programmes de ce type. La sous-commission ne croit pas qu'il soit judicieux de réduire le nombre des programmes actuellement offerts étant donné la forte fréquentation qui est la leur au baccalauréat.

Pour ce qui est de la **pertinence**, la sous-commission a conclu que le secteur offre des programmes qui couvrent bien l'ensemble des besoins dans le domaine. Parce qu'il prépare à jeter un regard informé et critique sur les enjeux et sur la réalité économique et sociale des communications, aussi bien qu'à exercer des métiers dont le besoin se fait sentir dans la plupart des organisations, il répond à la demande de professionnels qualifiés, dans les limites des capacités des universités à dispenser ces programmes qui sont pour la plupart contingentés en raison de leurs exigences en matière de ressources humaines et matérielles.

En examinant les conditions d'opération du doctorat conjoint qui pourrait inspirer de nombreux autres secteurs disciplinaires ou professionnels de l'université, la sous-commission a conclu que de trop nombreuses barrières réglementaires subsistaient entre les partenaires, obérant des énergies que les professeurs et les étudiants pourraient utilement consacrer à leurs travaux intellectuels. C'est pourquoi elle recommande que les trois universités concernées, par leurs doyens des études supérieures, travaillent à harmoniser la réglementation applicable, tout en veillant à ne pas diminuer les exigences académiques à l'endroit des candidats et des inscrits au programme. La sous-commission estime également qu'il est souhaitable qu'on dote le programme d'un secrétariat fixe afin de lui assurer la continuité sans laquelle il n'est pas de mémoire institutionnelle à cette expérience.

De même la sous-commission presse la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec de mettre au point une formule **équitable et incitative** de partage de subventions liées à la clientèle étudiante dans le cas d'offre conjointe planifiée de cours et de séminaires entre plusieurs universités. Dans le cas des communications, elle recommande que les universités montréalaises envisagent immédiatement une telle offre conjointe pour les étudiants à la maîtrise qui pourrait entrer en vigueur à l'automne 1998.

Enfin, parce qu'il est nécessaire de donner une information intégrée sur les possibilités qu'offrent ensemble les universités du Québec à la clientèle potentielle de programmes ayant chacun une personnalité propre sous une appellation commune, les membres de la sous-commission ont résolu de mettre au point, sur un site électronique existant, un document à cet effet.

Les membres de la sous-commission se sont répartis les responsabilités en regard de chacun de ces dossiers et ont convenu d'une réunion de suivi au mois d'avril 1998. La Commission se chargera de faire parvenir aux directions universitaires les recommandations qui les concernent.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>FAITS SAILLANTS</b> .....	i
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	iii
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
Pourquoi les communications.....	1
Une jeune discipline.....	2
... qui poursuit son évolution.....	2
Délimitation et composition de la sous-commission.....	3
<b>1 OFFRE DE PROGRAMMES DANS LE SECTEUR</b> .....	<b>5</b>
1.1 Un enseignement complet aux trois cycles offrant divers profils de formation.....	5
1.2 Les différents visages de la communication.....	5
1.3 La formation en cinéma.....	10
<b>2 DESCRIPTION QUANTITATIVE DU SECTEUR</b> .....	<b>11</b>
2.1 Conditions d'admission et contingentement.....	11
2.2 Profil des étudiants : rayonnement international de l'enseignement.....	13
2.3 Baccalauréat : évolution des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes décernés.....	13
2.4 Maîtrise : évolution des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes décernés.....	19
2.5 Doctorat : évolution des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes décernés.....	21
2.6 Conclusion de cette section.....	21
<b>3 COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES EN FORMATION</b> .....	<b>25</b>
3.1 Une réussite : le doctorat conjoint.....	25
3.1.1 Maîtrises conjointes ?.....	26
3.2 Autres collaborations en formation.....	26
<b>4 FORMATIONS COURTES ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL</b> .....	<b>29</b>
4.1 Certificats : évolution des inscriptions totales et des nouvelles inscriptions.....	29
4.2 Diplômes de 2 <sup>e</sup> cycle.....	30
4.3 Réponse aux besoins de perfectionnement professionnel.....	31
<b>5 STAGES, FORMATION PRATIQUE ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE</b> .....	<b>33</b>
5.1 Stages.....	33
5.2 Autres aspects de la formation pratique.....	34
5.3 Perspectives de carrière pour les diplômés.....	34
5.3.1 La polyvalence et son revers.....	35

<b>6</b>	<b>RESSOURCES PROFESSORALES</b> .....	<b>37</b>
<b>7</b>	<b>RECHERCHE ET SERVICES AUX COLLECTIVITÉS</b> .....	<b>39</b>
7.1	Axes de recherche des départements .....	39
7.2	Collaborations en recherche .....	42
7.3	Contributions scientifiques .....	42
7.4	Services aux collectivités.....	44
<b>8</b>	<b>TENDANCES</b> .....	<b>45</b>
8.1	Équipements sophistiqués et dispendieux .....	45
8.1.1	Un possible partenariat avec le cégep ? .....	46
8.2	Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'enseignement.....	47
8.2.1	Expériences pédagogiques.....	48
8.2.2	Formation à distance.....	50
<b>9</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>53</b>
I.	Les besoins en ressources du secteur.....	53
II.	Concertation interuniversitaire La levée des barrières réglementaires et d'ordre financier .....	54
III.	L'extension du doctorat conjoint à l'Université Laval .....	55
IV.	L'extension à la maîtrise des modalités de coopération du doctorat conjoint .....	55
V.	Le cas particulier de l'enseignement médiatisé.....	56
VI.	Une continuité accrue entre les ordres collégial et universitaire.....	57
VII.	Une meilleure information aux candidats.....	58
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>59</b>

## **LISTE DES ANNEXES**

- A** Composition de la Commission des universités sur les programmes
- B** Composition de la sous-commission sur le secteur Communication
- C** Données sur les baccalauréats en communication dans les universités québécoises (1984-1996)
- D** Données sur les maîtrises en communication dans les universités québécoises (1984-1996)
- E** Données sur les doctorats en communication dans les universités québécoises (1984-1996)
- F** Données sur les certificats en communication dans les universités québécoises (1984-1996)
- G** Données sur les certificats en rédaction dans les universités québécoises (1984-1995)

## **INTRODUCTION**

### **Pourquoi les communications**

Si la CUP a choisi de procéder, dès le début de ses travaux, à l'examen du secteur des communications, c'est qu'une même étiquette recouvre des programmes extrêmement différents dans les universités du Québec et qu'elle a voulu, par cet exemple, montrer que ce qui peut apparaître comme une prolifération de programmes semblables cache plutôt une couverture à peu près exhaustive du champ des communications. De plus, l'existence, depuis 1987, d'un doctorat conjoint entre les universités Concordia, de Montréal et du Québec à Montréal a constitué une espèce de laboratoire de la concertation entre plusieurs institutions. Il y avait certainement là des leçons à tirer quant aux conditions de réussite d'un programme véritablement conjoint, ce que l'on verra plus loin dans ces pages.

Le domaine des communications dans les universités québécoises offre également une réponse à des besoins très divers, pour des clientèles à temps partiel autant qu'à temps plein, et illustre bien la diversité des missions d'enseignement échéant aux institutions qui veulent assurer l'accessibilité à des programmes de qualité pour le plus grand nombre : étudiants sortant des filières générale ou technique du collège et désireux de faire carrière dans les métiers des médias ou de consacrer un premier cycle à la réflexion sur les enjeux sociaux, économiques et interpersonnels des communications; professionnels en emploi à la recherche de connaissances pratiques en relations publiques; personnes désireuses d'améliorer leur compétence en rédaction spécialisée; et combien d'autres variantes ou combinaisons de motifs et d'objectifs sont à l'origine de la croissance presque constante des clientèles observée dans ce secteur depuis 1986. Enfin, il s'agit là d'un secteur de pointe, particulièrement développé à Montréal, qui exerce un rayonnement pancanadien et international, attirant dans ses programmes des cycles supérieurs un grand nombre d'étudiants en provenance de l'extérieur du Québec.

En sciences humaines, les communications, qui font désormais une vive concurrence à la sociologie en termes de fréquentation étudiante, attirent des jeunes qui veulent comprendre des phénomènes omniprésents dans la vie quotidienne des citoyens. Cependant, les exigences du soutien technique et les besoins en appareillage coûteux ont tôt fait d'amener les programmes où le contenu professionnel est important à appliquer un contingentement limité à une infime fraction de ceux qui voudraient s'y inscrire.

### **Une jeune discipline...**

Les faits de communication sont aussi vieux que l'humanité. Ce qui a graduellement changé dans les relations – qui sont l'objet d'étude même des communications – des humains entre eux, c'est la facilité de mise en contact direct, même à distance, pour des fins aussi variées qu'imaginables, de personnes et d'entreprises, et qui a transformé et continuera de le faire la façon de penser, de vivre et de travailler. De la poste traditionnelle à la communication immédiate, 24 heures par jour, entre les grandes bourses mondiales, du travail de commis aux écritures de jadis à la puissance de traitement du moindre microordinateur de bureau, des commérages de village à ce que la télévision et les sites de communication électronique permettent de voir, en temps réel, les moindres mouvements de la sonde *Pathfinder* sur Mars, les faits de communication sont désormais présents pour tous et dans une instantanéité imparable.

Cette importance de la communication comme facteur de modification sociale, culturelle et économique a rapidement entraîné la volonté d'en comprendre les interactions et les effets. De plus, l'importance de la diffusion de l'information et le rôle crucial de celle-ci dans la détermination de l'opinion publique, tout comme son influence corrélative sur la vie politique ont donné naissance à un large éventail de métiers et de professions qui veulent en déterminer les modes de livraison et en exploiter les capacités au bénéfice de divers acteurs sociaux, économiques ou encore artistiques.

Il ne faut donc pas s'étonner que les universités aient fait place aux communications dans leur enseignement, à la fois comme objet d'étude et comme domaine de formation à caractère professionnel. Relativement nouveau, puisque le premier programme au Canada a pris naissance au Loyola College de Montréal<sup>1</sup> en 1965 sous l'appellation « Communications Arts », le secteur est offert dans douze institutions au premier cycle, alors que cinq y sont engagées aux cycles supérieurs, dans cinq maîtrises et deux doctorats. Ce secteur a été parmi les premiers à expérimenter les invitations pressantes à la concertation émanant du Conseil des universités, ce qui a notamment déterminé l'ouverture en 1987 d'un doctorat conjoint entre trois des quatre universités montréalaises, McGill ayant ouvert son programme de 3<sup>e</sup> cycle dès 1975.

### **...qui poursuit son évolution**

C'est un secteur théorique et professionnel extrêmement dynamique. Discipline en développement, compte tenu de l'évolution rapide des technologies de communication et de leurs effets sur la vie personnelle et collective, phénomènes à caractère relativement récent, elle est encore à la recherche d'une théorie unificatrice qui permettrait d'englober l'ensemble du champ des communications. Il faut dire quelques mots sur les débats qui sont au coeur de cette quête d'une vision commune quant au noyau dur des communications. On estime que la première étape d'une telle mise au point, c'est-à-dire le repérage du phénomène communication, est déjà réalisée. On sait qu'il y a là un objet multidisciplinaire d'études et d'intervention qui rend incontournable l'existence d'une discipline appelée communications, émergeant des faits sociaux et des faits de communication.

Il lui reste à développer un appareil conceptuel suffisamment intégré qui permette l'ancrage d'une discipline à la jonction de la psychologie et de la sociologie, mais aussi de la politique et de l'administration, différente d'elles mais proche en ce qu'elle se penche à la fois sur les relations entre individus et groupes, sur l'efficacité des messages transmis et sur les effets de ces derniers dans le maintien ou la transformation de la culture. Elle le fait à l'intérieur d'organisations et de sociétés qui vont des plus simples aux plus complexes aussi bien qu'entre sociétés ayant des codes culturels différents, dans le contexte de l'avènement d'une société mondiale de l'information.

Un des problèmes majeurs rencontrés dans la compréhension des phénomènes de communication réside dans la variété de ses niveaux, qui vont de l'interpersonnel à l'interplanétaire, et dans leur imbrication, dans la multitude des moyens qui les rendent possibles, que ceux-ci soient appuyés sur l'électronique, unidirectionnels comme la télévision, interactifs comme le téléphone, ou alors naturels et multidirectionnels, comme dans un groupe de petite dimension. Les combinaisons entre le nombre des interlocuteurs et des moyens techniques disponibles sont infinies, mais toujours la qualité de la relation est tributaire du point de vue de l'émetteur du message tout autant que de l'angle sous lequel le reçoit le destinataire. D'où une importance cruciale à accorder aux

---

<sup>1</sup> La fusion de cette institution avec l'Université Sir George Williams donnait naissance, en 1974, à l'Université Concordia.

faits sociaux et culturels dans l'étude des faits de communication, puisqu'ils sont susceptibles de faciliter ou au contraire d'entraver la qualité et la justesse des relations.

En somme, les communications traversent tant de couches du réel, tant de dimensions de l'humain, qu'on peut comprendre la complexité de l'objet communication et la difficulté d'unification des visions. Le point de vue en communication dépend des perspectives de l'observateur sur un fait de médiation qui se réalise à l'aide de dispositifs symboliques. Ces perspectives, tout comme la portée des symboles, sont sujets ou objets d'interprétation, si bien que, même si l'on continue de travailler à la mise au point d'une vision commune qui protégerait contre les effets de mode, la diversité des approches et l'éventail de théories sont tels qu'il y a peu de chance d'y parvenir. Cela éclaire en partie les débats en cours sur le contenu et le devenir de la discipline.

Mais les communications telles qu'enseignées dans les universités du Québec c'est aussi un champ interdisciplinaire de formation de professionnels. Ici encore, l'interaction entre les objectifs poursuivis dans les différents métiers des communications et la variété des technologies d'information et de communication à leur disposition, toujours plus sophistiquées dans leurs capacités et transparentes pour les usagers, transforment sans cesse les perspectives de cette formation. Et il est capital de préparer ces futurs professionnels à l'utilisation de ces moyens tout autant qu'à leur critique, non seulement en termes d'optimisation de leurs applications, mais également à l'égard des questions éthiques qu'emporte la force de leurs effets.

### **Délimitation et composition de la sous-commission**

Les communications sont un domaine très vaste et la sous-commission a dû délimiter le champ sur lequel elle s'est penchée. Elle a retenu les domaines de la réflexion sur les communications, de la formation des futurs professionnels des médias – télévision, radio, journaux, cinéma, multimédia, communication informatique – et de la publicité – à l'exception du marketing qui viendra avec les études sur l'administration –, des relations publiques, de la communication organisationnelle et sociale, bref des éléments qui ressortissent aux relations qu'établissent les humains entre eux, sous l'angle du lien social tel qu'influencé par un message et conditionné par un support personnel ou technique qui le transmet. Elle a en conséquence exclu ce qui relève de la mise au point du matériel informatique, des logiciels et des substrats matériels de communication, qui seront traités, selon la compétence respective des sous-commissions, par celle du génie et par celle sur les mathématiques, l'informatique et la physique; de même a-t-elle exclu les communications graphiques qui viendront avec les arts visuels, ainsi que ce qui s'apparente à l'histoire de l'art ou aux études littéraires, les études sur le cinéma, par exemple. Enfin, la rédaction spécialisée pour fins de communication est mentionnée au passage, mais sera traitée dans une prochaine sous-commission sur les langues maternelles, la traduction et la linguistique.

Les travaux de la sous-commission ont permis à tous les responsables de programmes longs, baccalauréats, maîtrises et doctorats, de faire ensemble le point sur la programmation en vigueur dans les universités. Les institutions qui dispensent seulement des certificats dans le secteur n'ont pas participé aux travaux, sinon pour valider les données de clientèles et de diplomation, compte tenu du fait qu'aucun corps professoral n'y est spécifiquement constitué pour les communications. L'offre de programmes au premier cycle paraît correspondre aux besoins, même s'il est clair qu'un plus grand nombre d'étudiants souhaiterait s'y inscrire. Les universités qui y sont engagées paraissent à la limite de leurs capacités d'expansion. Pour sa part, l'Université de Montréal aimerait réaménager son programme et transformer sa majeure en baccalauréat en

puisant à même les ressources actuellement disponibles. Cela ne fera qu'avaliser une formule déjà utilisée par les étudiants. D'autres réaménagements en cours aux programmes et des formules plus souples de collaboration interdépartementale aux fins de partages internes d'enseignements pourraient cependant réduire la pression et garantir la bonne marche future des programmes. Au surplus, si certains cours au premier cycle pouvaient être offerts conjointement par les deux universités francophones de Montréal, notamment, on sait que cela n'en concernerait qu'un très petit nombre puisque les orientations de leurs programmes sont très différentes. La question ne se pose pas de la même façon entre les universités anglophones, puisque McGill n'est active qu'à compter de la maîtrise. Enfin, il faut laisser à l'Université du Québec à Trois-Rivières le temps d'implanter son nouveau programme de communication sociale avant tout autre développement.

Quelques mots, en terminant, qui permettront d'apprécier l'importance économique de ce secteur et celle de bien préparer des professionnels à y oeuvrer. Les médias, la publicité, la production audiovisuelle, le multimédia, la télédistribution et les technologies de l'information, les télécommunications, génèrent au Québec un chiffre d'affaires d'environ 13 milliards de dollars et représentent près de 93 000 emplois<sup>2</sup>. Le secteur des médias, qui comprend la radio, la télévision y inclus la production indépendante et les services techniques, la télédistribution, les médias écrits et la publicité, compte plus de 1 300 entreprises de tailles variées qui représentent un chiffre d'affaires dépassant les trois milliards de dollars et emploient près de 27 000 personnes. À elle seule, la presse écrite réalise des revenus de plus d'un milliard de dollars et embauche plus de 7 000 personnes : les plus importantes entreprises québécoises de ce secteur se sont hissées parmi les chefs de file mondiaux. C'est dire l'enjeu économique et culturel considérable que représente le développement des médias.

Les atouts et le dynamisme de l'industrie des communications au Québec lui donne accès à des marchés internationaux en pleine expansion, notamment dans les pays en voie de développement, et d'aussi vastes s'ouvriront par le développement de l'autoroute québécoise de l'information qui fait appel à la fois aux télécommunications, aux technologies de communication et aux contenus. Si des acteurs québécois transportent déjà leur savoir-faire à travers le monde, ils signaleront leur présence davantage par l'affirmation de l'industrie du multimédia que permettront sa structuration, ainsi que le développement et le regroupement de ses forces.

---

<sup>2</sup> <<http://www.mcc.gouv.qc.ca/cominfo/cominfo.htm>>

## OFFRE DE PROGRAMMES DANS LE SECTEUR

### 1.1 Un enseignement complet aux trois cycles offrant divers profils de formation

Pour les fins du tableau synthèse, deux axes principaux ont été retenus afin de regrouper les programmes en communication (**tableau 1.1**). D'une part, ceux de nature générale, d'autre part, ceux de nature professionnelle où la communication, qu'elle s'adresse à des groupes ou à des collectivités restreintes, ou encore aux mass média se situe au coeur des pratiques médiatiques. Afin de bien montrer que certains programmes dits « généraux » se projettent dans ce dernier groupe par leurs concentrations, celles-ci ont également été indiquées.

Même ainsi sommairement regroupés, ces programmes – au nombre de 46 au premier cycle – ne présentent pas les mêmes objectifs scientifiques et professionnels, ni n'empruntent la même approche. Reconnaître cela c'est aussi reconnaître les multiples incarnations de la communication et la pluralité de ses champs d'études.

### 1.2 Les différents visages de la communication

La communication est, à l'**Université de Montréal**, une science dont l'étude forme des « communicologues » aptes à la planification stratégique orientée vers la communication organisationnelle. Elle apparaît double à **Concordia**, tant générale par ses études de la communication, qu'appliquée par ses formations en journalisme et cinéma... Double également à l'**UQAM** qui lui imprime un caractère psychosociologique distinctif dans une formation générale et offre, en parallèle, un baccalauréat de formation professionnelle. On la retrouve résolument professionnelle à l'**Université Laval** où la formation vise l'acquisition d'une spécialisation dans un des métiers de la communication publique. La communication devient, à l'**UQTR**, centrée sur la compréhension du processus de l'intervention sociale. À l'**Université de Sherbrooke**, elle se présente sous la forme d'une mineure/certificat visant à sensibiliser aux aspects contextuels de la pratique de la communication et privilégiant la formation de généralistes polyvalents. Pour plus de 80 % des étudiants, ce programme se complète d'une Majeure en rédaction française en vue d'un Baccalauréat en études françaises.

Limité aux études supérieures, le programme gradué de l'**Université McGill** appréhende la communication suivant l'axe des sciences humaines et sociales (les *Humanities*), bien qu'il s'oriente de plus en plus vers les arts, la culture et la technologie.

Enfin, la **Télé-université**, la deuxième plus ancienne des cinquante universités exclusivement à distance dans le monde, l'aborde sous l'angle de son informatisation plutôt que sous celui des médias, ce qui se traduit par deux concentrations dont l'une, en communication organisationnelle, prépare les étudiants à saisir la dynamique des organisations dans un contexte de changement technologique. L'enseignement à distance destiné aux adultes distingue par avance cette université : une clientèle typiquement à temps partiel et, pour une bonne partie, conjuguant travail et études, se situant aux antipodes, donc, de celle des cours réguliers des autres universités.

La formation en communication au Québec se présente ainsi à ceux ou celles qui voudraient l'entreprendre comme un continuum. À un pôle, la communication comme objet d'étude, d'analyse et instrument de formation générale. À l'autre, la communication comme outil pour

# TABLEAU 1.1

## Offre de programmes en communication dans les universités québécoises

	Concordia	McGill	UdeM	UQAM	UdeS	Laval	UQTR	UQAC	UQAH	UQAR	UQAT	Télé-univ.	Total
<b>F.É.P.</b>													
▣ : profil, axe, cheminement au baccalauréat													
<b>COMMUNICATION : SCIENCE / GÉNÉRAL</b>													
<b>Sciences de la communication</b>													
<i>Communication Studies</i>													
Mineure			●										1
Majeure	●		●										2
Baccalauréat	●												1
Diplôme (2e cycle) (33 cr.-1 an)	●												1
Maîtrise			●										1
<b>Analyse des médias</b>													
<i>Media Studies</i>													
Certificat (1er cycle)												●	1
Maîtrise	●												1
<b>Communication</b>													
Mineure						●							1
Certificat (1er cycle)					●	●					●		3
Baccalauréat					● 1							●	2
Maîtrise			● 2		● 3	▣ 5							2
Doctorat	● 4		● 2		● 4								2
					● 4								2
													18
<b>COMMUNICATION : PRATIQUES</b>													
<i>ORGANISATION OU GROUPES</i>													
<b>Psychosociologie de la communication</b>													
Certificat (intervention psychosociale)					● 6						●		2
Baccalauréat					● 7								1
<b>Communication sociale</b>													
Baccalauréat										● 8			1
<b>Communication organisationnelle</b>													
Certificat (1er cycle)												●	1
Baccalauréat												▣	5

## TABLEAU 1.1 (suite)

### Offre de programmes en communication dans les universités québécoises

	Concordia	McGill	UdeM	UQAM	UdeS	Laval	UQTR	UQAC	UQAH	UQAR	UQAT	Télé-univ.	Total
<b>F.É.P.</b>													
<b>COMMUNICATION : PRATIQUES (suite)</b>													
<i>MASS MEDIA</i>													
<b>Communication publique</b>													
Mineure ou certificat (c)						●			● (c)				2
Maieure ou diplôme						● 9							1
Baccalauréat						● 9							1
Maîtrise (48 cr.)						● 10							1
<b>Communication appliquée</b>													
Certificat (1er cycle)			●										1
<b>Journalisme</b>													
<i>Communication &amp; Journalism</i>													
Mineure	●												1
Certificat (1er cycle)			● 11			●							2
Maieure	●												1
Baccalauréat	● 12				☒		☒						1
Diplôme (2e cycle) (33 cr.- 1 an)	●												1
<i>Broadcast Journalism</i>													
Baccalauréat	● 12												1
<b>Journalisme international</b>													
Diplôme (2e cycle)						● 13							1
<b>Relations publiques</b>													
Certificat (1er cycle)			●										1
Baccalauréat				☒		☒							
<b>Publicité, publicité sociale</b>													
Certificat (1er cycle)			● 14										1
Baccalauréat						☒							

## TABLEAU 1.1 (suite)

### Offre de programmes en communication dans les universités québécoises

	Concordia	McGill	UdeM	UQAM	UdeS	Laval	UQTR	UQAC	UQAH	UQAR	UQAT	Télé-univ.	Total
<b>F.É.P.</b>													
<b>Cinéma, scénarisation et production cinématographique</b>													
Mineure	●												1
Certificat (1er cycle)				●									1
Majeure (48 cr.)	● <sup>15</sup>												1
Baccalauréat	● <sup>16</sup>			■ <sup>17</sup>									1
M.F.A.	● <sup>18</sup>												1
<b>Etudes interdisciplinaires (vidéo)</b>													
Majeure	●												1
<b>Rédaction, Rédaction technique Pratiques rédactionnelles, Français écrit</b>													
Mineure ou certificat						●							1
Certificat (1er cycle)			●	●				● <sup>19</sup>	●	●		●	8
Majeure					● <sup>20</sup>								1
Baccalauréat						● <sup>21</sup>	● <sup>22</sup>						2
Maîtrise					●								1
<b>Notes</b>													<b>13</b>

*Remarque :* L'éducation permanente de l'Université Concordia offre une formation variée en communication. Cette formation, non créditée, ne peut concourir à aucun programme régulier dispensé dans l'université.

- <sup>1</sup> Trois profils : médias, journalisme et relations publiques, ces deux derniers étant dispensés comme baccalauréats autonomes. Ces programmes n'ont cependant pas été soumis à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la CREPUQ.
- <sup>2</sup> Avec ou sans thèse
- <sup>3</sup> Quatre concentrations : médias et nouvelles technologies de l'information-communication, communication organisationnelle, communication internationale et recherche-production en multimédia interactif
- <sup>4</sup> Programme conjoint créé en 1987
- <sup>5</sup> Maîtrise en études françaises, cheminement rédaction-communication
- <sup>6</sup> Deux orientations : méthodologie et approche en intervention psychosociale, et intervention auprès de populations cibles (familles, femmes, toxicomanes, etc.)
- <sup>7</sup> Deux profils : développement organisationnel et intervention internationale
- <sup>8</sup> A remplacé, en décembre 1996, le Baccalauréat en génagogie.
- <sup>9</sup> Trois profils : journalisme, relations publiques et publicité sociale
- <sup>10</sup> Type A (avec essai) et type B (avec mémoire)
- <sup>11</sup> Il a été proposé que le Certificat en information et journalisme soit rebaptisé plus justement Certificat en journalisme dans sa dernière version à être implantée à l'automne 1997.
- <sup>12</sup> Départements des études en communication et de journalisme, conjointement
- <sup>13</sup> Programme conjoint Université Laval - École supérieure de journalisme de Lille (1996)
- <sup>14</sup> Publicité 1 (1971) et Publicité 2 (1997)
- <sup>15</sup> Trois concentrations : Film Production, Film Animation et Film Studies
- <sup>16</sup> Baccalauréat spécialisé en Film Production
- <sup>17</sup> Voir profil médias du Baccalauréat en communication (cinéma, télévision, multimédias) (Note 1)
- <sup>18</sup> Entre autres, concentrations Film Production, Open Media et Photography
- <sup>19</sup> Ouvert en juillet 1996, ce certificat en communication écrite s'appelait anciennement français écrit.
- <sup>20</sup> Majeure en rédaction française dans le cadre d'un baccalauréat en études françaises
- <sup>21</sup> Incluant un baccalauréat multidisciplinaire
- <sup>22</sup> Baccalauréat en études françaises : profil en langue et en communication

établir des relations où le sujet apprend à créer et organiser un contenu à l'aide d'un média se destinant à des publics plus ou moins considérables.

Au sein même des programmes individuels, la formation – incluant celle dont le caractère professionnel est affirmé – reproduit ce même dipôle, soit un dosage, d'une part, de culture générale, de notions théoriques indispensables et de la nécessaire réflexion critique sur la pratique et, d'autre part, des habiletés techniques et des savoirs du milieu propres à l'exercice d'une profession dans le domaine.

Aux cycles supérieurs, tant pour l'enseignement que pour la recherche, la complémentarité, moins effective, est relayée par une concertation dont témoigne le doctorat conjoint sur lequel nous reviendrons au point 3.1.

Avec une vision panoramique, on remarquera la forte présence à Montréal des études post-graduées en communication, générant comme il se doit une intense activité de recherche. Dans les faits, cela signifie qu'une personne étudiant à Québec et désireuse de donner une suite à une maîtrise en communication n'aura d'autre choix que de poursuivre ses études dans la métropole. On irait même jusqu'à déplorer le vide de formation aux cycles supérieurs à l'extérieur de Montréal, un vide auquel, par ailleurs, l'Université Laval tente de remédier dans les limites budgétaires autorisées par le contexte actuel.

Ce qui n'aura pas empêché plus récemment, comme on le constatera plus loin, la recherche dans ce domaine de se développer à l'Université Laval et à l'UQTR où elle revêt d'autres formes – par exemple, dans ce dernier cas, celle de la « communication action » – et s'incarne, plus qu'ailleurs, dans les services à la collectivité. En contrepartie, la recherche à Montréal n'est pas dénuée de ce double aspect, théorique et appliqué, qui se vit dans les nombreuses alliances extérieures des groupes et laboratoires de recherche.

L'offre actuelle de programmes en communication dans les universités québécoises est le fruit de créations successives, depuis celle en 1965 au Collège Loyola jusqu'à l'entrée en scène en 1990 du baccalauréat de la Télé-université qui, avec les quelques programmes plus récents qui sont pour plusieurs des continuations naturelles à des programmes préexistants, se sont spontanément ajustés dans la mosaïque. Cette architecture heureuse peut contribuer à expliquer l'imbrication des parties en un tout concertant et cohérent qui satisfait une couverture complète des expertises et savoirs contemporains dans ce secteur.

Tout compte fait, la jeunesse relative de la discipline l'a prémunie contre la dispersion et la surenchère de l'offre qui tend à survenir avec le temps; ne serait-ce que pour le journalisme, alors que les écoles américaines dédiées à cette formation étaient nombreuses et que l'Ontario en comptait déjà trois, il fallut attendre la fin des années soixante pour voir apparaître la formation en journalisme à l'annuaire de l'Université Laval alors que dominait l'idée « qu'une bonne formation générale et quelques mois de travail sur le terrain constituaient la seule formation efficace<sup>3</sup>.»

---

<sup>3</sup> Pierre Sormany, *Le métier de journaliste*, Éditions Boréal, 1990, 406 pages (p. 379).

Une fois ancrée, l'offre de formation dans cette discipline aurait souhaité prospérer qu'elle se serait heurtée aux nouvelles orientations du Conseil des universités, intervenu à compter du début des années 80 au chapitre de la création de programmes pour inviter à la concertation<sup>4</sup>.

Comme on l'a dit, le spectre des savoirs contemporains relatifs à la communication apparaît actuellement assuré de façon satisfaisante et aucun domaine n'est convoité ni laissé pour compte. Le fait qu'en France, bibliothéconomie et sciences de l'information, champs autonomes au Québec, soient des fiefs traditionnels de la communication, et parfois de l'informatique, montre bien la distinction nette que la discipline maintient ici entre communication proprement dite et gestion de l'information. La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal allait en ce sens, en 1994, en transformant son Certificat de recherche documentaire et rédaction française, qui puisait alors dans le double champ de l'écriture et de l'information en Certificat de rédaction, dès lors nettement orienté dans l'axe des communications et de sa pratique professionnelle.

Par ailleurs, la tradition critique existant au Québec et au Canada détermine des programmes d'orientations distinctes de celles des programmes américains. Par exemple, le débat et la rhétorique (*speech communication*), si présents dans le curriculum de plusieurs départements aux États-Unis, ne sont tout au plus représentés au Québec que par quelques cours de communication orale ou de sémiotique. De plus, aux États-Unis, la discipline se définit davantage par ses objets (mass media, cinéma, etc.) alors qu'elle se construit au Québec autour de problématiques précises, d'où les programmes s'en trouvent différemment façonnés.

Nous aurons l'occasion de le redire, mais on voit dès maintenant s'exprimer les singularités de la formation en communication au Québec qui conjugue, en s'en distinguant, les traditions européenne et nord-américaine.

Enfin, la diversité démontrée par les programmes de ce secteur dans les universités québécoises et qui a toutes les chances de se fondre dans le libellé de « communication », devrait être clairement différenciée, explicitée et mise en relief auprès des candidats en quête d'une formation dans le domaine. Les membres de la sous-commission ont estimé qu'il est désormais nécessaire que la présentation publique des programmes soit concertée et que l'information les concernant soit intégrée.

### **1.3 La formation en cinéma**

Une formation en scénarisation et production cinématographique est actuellement dispensée à l'Université Concordia (Départements de cinéma et de *Communication Studies*) et à l'UQAM (Département des communications). Les membres de la sous-commission souhaitent que l'examen de cette formation soit confié à un groupe de travail en vue de dégager des perspectives de coopération.

---

<sup>4</sup> Il faut dire aussi que depuis une vingtaine d'années, les unités qui présentent un projet de nouveau programme sont tenues d'avoir examiné les programmes concurrents et déterminé un créneau particulier pour le leur.

## DESCRIPTION QUANTITATIVE DU SECTEUR

### 2.1 Conditions d'admission et contingentement

Toutes les universités, à l'exception de l'Université Laval et de la Télé-université, pratiquent un contingentement au premier cycle (certificats exceptés), qui s'accomplit sur la base de l'excellence du dossier, académique et autre, parfois d'un questionnaire, d'une entrevue et parfois encore, d'un test, d'une audition et de la présentation d'un portfolio. L'absence de contingentement à la Télé-université, qui accepte tout candidat satisfaisant aux conditions d'admission, s'explique essentiellement par la modalité d'apprentissage à distance et le fait qu'en l'absence de formation pratique, l'enseignement n'y est assujéti à aucune contrainte matérielle et technique.

L'admission aux cycles supérieurs est contingentée dans toutes les universités, avec une particularité pour le doctorat conjoint, étant entendu, dans ce cas, que le nombre d'admis n'y doit pas dépasser la capacité d'encadrement des trois départements impliqués.

Pour l'ensemble, la demande est forte, de l'ordre de cinq milliers pour 1996 (excluant mineures et certificats), dont seront admis un peu plus du tiers, au 1<sup>er</sup> cycle comme au total, et près de la moitié aux cycles supérieurs (**tableau 2.1**).

La rigueur des conditions d'admission a vraisemblablement un lien direct avec la persévérance aux études. Il n'y a qu'à voir la diplomation remarquable de 95 % pour le Baccalauréat en *Communication Studies* à l'**Université Concordia** qui pratique à l'entrée une sélection rigoureuse – éprouvant aussi durement les aptitudes que les vocations – prolongée par un système d'orientation hautement efficace. Cette diplomation est illustrée à la figure 2.2 en regard des nouveaux inscrits.

De façon générale, les cours-ateliers imposent leurs propres restrictions à la taille des groupes-cours. À l'**UQAM**, ces derniers réunissent 35 étudiants en moyenne, si l'on tient compte des cours-ateliers plus nombreux que dans les programmes en communication des autres universités (bien que les cours de base peuvent accueillir jusqu'à 120 étudiants). À l'**Université de Montréal**, la moyenne des groupes-cours avoisine 50, incluant les cours pratiques : le cours le plus fréquenté réunit quelque 120 étudiants, comme c'est le cas à **Concordia**.

L'absence de contingentement à l'**Université Laval** conduit à des groupes-cours de 75 étudiants en moyenne, mais pouvant aller jusqu'à 380 pour certains. C'est avec ce contexte d'affluence que l'université doit composer afin de continuer à offrir le support technique et l'expertise pour la formation de professionnels des communications : elle y est parvenue grâce au recentrage sur la presse écrite et à la fusion des formations en radio et en télévision, cette dernière formation étant restreinte. Pour la période 90-96, le taux de rétention à la Majeure/Diplôme en communication publique est tout de même de 66 %. Il y a lieu toutefois de s'interroger sur la qualité de l'encadrement que les professeurs sont en mesure d'assurer dans un pareil contexte.

Enfin, s'il existe bon nombre d'associations ou de fédérations ou de conseils intéressés au champ des communications, aucun ordre professionnel comme tel n'intervient en matière de formation, notamment en ce qui concerne la nature et la qualité des programmes donnant accès à l'exercice

**TABLEAU 2.1**

**Demandes d'admission, offres, inscriptions (automne 1996) et contingentement**

	<b>Demandes (D)</b>	<b>Offres (O)</b>	<b>Inscriptions (I)</b>	<b>Contingentement</b>
			<i>O/D (%)</i>	<i>I/O (%)</i>
<b>Université Concordia</b>				
Bacc. et majeure en <i>Communication Studies</i>	460	130		130
Diplôme (2 <sup>e</sup> cycle) en <i>Communication Studies</i>	65	30		25
Maîtrise en <i>Media Studies</i>	108	25		25
<i>Sous-total</i>	<b>633</b>	<b>185</b>	29,2	95,1
Baccalauréat en communication et journalisme	25	12		60 <sup>1</sup>
Baccalauréat avec majeure en journalisme	88	52		*
Baccalauréat en <i>Broadcast Journalism</i>	26	6		*
Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle en journalisme	55	20		*
<i>Sous-total</i>	<b>194</b>	<b>90</b>	46,4	82,2
<b>Total</b>	<b>827</b>	<b>275</b>	<b>33,3</b>	<b>250</b> 90,9
<b>Université Laval</b>				
Majeure/diplôme en communication publique	122	84		s.o.
Baccalauréat en communication publique	325	283		s.o.
Diplôme en journalisme international	31	9		6 <sup>2</sup>
Maîtrise en communication publique	42	31		20
<b>Total</b>	<b>520</b>	<b>407</b>	<b>78,3</b>	<b>252</b> 61,9
<b>Université McGill</b>				
Maîtrise en communication	n.d.	n.d.		20-25
Doctorat en communication	n.d.	n.d.		5-10
<b>Université de Montréal</b>				
Bacc. bidisciplinaire communication / sc. politiques	s.o.	s.o.		25
Majeure en sciences de la communication	655	287 (min + maj)		110
Maîtrise en sciences de la communication	67	44		30
<b>Total</b>	<b>722</b>	<b>331</b>	<b>45,8</b>	<b>132</b> 39,9
<b>UQAM</b>				
Baccalauréat en psychosociologie de la communication	435	360		150
Baccalauréat en communication	1300	138		110
• Profil journalisme	430	96		60
• Profil relations publiques	583	125		60
Maîtrise en communication	137	82		65
<b>Total</b>	<b>2885</b>	<b>801</b>	<b>27,8</b>	<b>406</b> 50,7
<b>UQTR</b>				
<b>Baccalauréat en génagogie<sup>3</sup></b>	<b>84</b>	<b>80</b>	<b>95,2</b>	<b>22</b> 27,5 <b>80</b>
<b>Doctorat conjoint en communication</b>	<b>46</b>	<b>24</b>	<b>52,2</b>	<b>15</b> 62,5 <b>s.o.</b>
<b>Télé-université<sup>4</sup></b>				
	s.o.	s.o.		s.o.
<b>TOTAL</b>	<b>5084</b>	<b>1918</b>	<b>37,7</b>	<b>1077</b> 56,2
<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	4533	1653	36,5	884 53,5
<b>2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles</b>	551	265	48,1	193 72,8

<sup>1</sup> Contingentement appliqué à l'ensemble des programmes sous-gradués en journalisme

<sup>2</sup> Étudiants en provenance du Québec

<sup>3</sup> Devenu, en 1997, le Baccalauréat en communication sociale

<sup>4</sup> En raison de l'inscription continue pratiquée par la Télé-université, les demandes, offres et inscriptions à ses programmes à l'automne 96 ne peuvent offrir qu'une vision partielle de la réalité.

du métier. Et en aval, aucun qui, avec une vision globale du secteur et la nécessaire légitimité, veillerait au contrôle des compétences et des qualités professionnelles, et à celui de l'exercice de la profession dans le respect des règles éthiques fondamentales. Toutefois, on doit signaler l'existence du Conseil de presse du Québec, créé en 1973 et décrit comme un « tribunal d'honneur<sup>5</sup>», auquel le public peut adresser ses plaintes à l'endroit de tous les médias d'information distribués ou diffusés au Québec, qu'ils appartiennent à la presse écrite ou électronique. Si son autorité est purement morale, il n'en demeure pas moins que ses études de cas et ses publications périodiques participent à la définition d'une déontologie du journalisme. Précisons, toutefois, que cette question n'est pas à proprement parler du ressort des universités.

## **2.2 Profil des étudiants : rayonnement international de l'enseignement**

La réputation internationale dont jouit Montréal dans le secteur de la communication se reflète dans le pourcentage d'étudiants de l'extérieur du Québec qui s'inscrivent dans les universités métropolitaines. Jusqu'à près de 30 % pour le Diplôme en *Communication Studies* de Concordia, qui a pour lui d'être unique en son genre au Canada et un pourcentage identique pour la Maîtrise en *Media Studies*, l'une des six maîtrises de cette nature au pays. Le programme gradué de McGill accueille principalement des recrues anglophones de l'extérieur du Québec et le doctorat conjoint jusqu'à 40 % d'étudiants non québécois en provenance, notamment, de l'Afrique, de la France et de la zone du Pacifique (Japon, Chine).

Le démarrage incessant du Consortium canado-européen en communication promet de multiplier les ponts. Devant établir un cadre permanent pour la mobilité des étudiants et l'échange de professeurs, il vise l'innovation dans le domaine interdisciplinaire des études en communication et des études interculturelles. On y prévoit aussi l'élaboration d'un programme d'études et de matériel pédagogique commun. Le Département d'information et de communication de l'Université Laval est le responsable canadien du réseau qui regroupe des universités de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et des universités et des groupes du Danemark.

Le réseau ORBICOM, créé conjointement il y a trois ans par l'UNESCO et l'UQAM qui en abrite le siège social international et le secrétariat international, va dans le même sens par ses intentions de développer des projets de stages et d'échanges, à travers une toile qui reliera dans son plein essor 25 chaires UNESCO et 300 membres associés.

## **2.3 Baccalauréat : évolution des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes décernés<sup>6</sup>**

L'UQTR offre, à compter de septembre 1997, un programme de communication sociale issu d'une refonte en profondeur du baccalauréat antérieur en génagogie dont la fréquentation avait décliné de moitié depuis 1984. Ayant pris acte des faiblesses qui tenaient à la reconnaissance de la formation dispensée et au profil d'enseignement, le programme, dans sa nouvelle facture, maintient la tangente tracée auparavant, celle des groupes, en l'élargissant vers la communauté.

---

<sup>5</sup> <<http://www.screen.com/mnet/fre/industri/cpresse.htm>>

<sup>6</sup> Pour les fins des tableaux et des graphiques, les effectifs de la majeure et du baccalauréat spécialisé ont été fusionnés. Plus particulièrement dans le cas de Concordia, on retrouvera sous l'étiquette de « Journalisme », la Majeure en journalisme, le Baccalauréat spécialisé en communication et journalisme et celui en *Broadcast Journalism*.

Dans ces circonstances, il est prématuré de se prononcer à son sujet, mais sur la foi du document présentant le projet de modification de programme, il n'y a aucune raison de douter que son originalité et sa pertinence à divers égards ne puissent, dans un proche avenir, se démarquer avantageusement et se traduire par une fréquentation étudiante à une échelle intéressante. C'est ce que semble indiquer le nombre de 58 étudiants inscrits à ce nouveau baccalauréat pour le trimestre d'automne 1997.

Jusqu'en 1986, seules Laval, l'UQAM et l'UQTR offraient, soit une majeure, soit un baccalauréat dans le domaine des communications. Se sont ajoutées, successivement, Concordia (1986), l'Université de Sherbrooke (1987)<sup>7</sup>, l'Université de Montréal (1988) et la Télé-université (1990). C'est dire, une fois de plus, les origines récentes de cette discipline universitaire.

L'automne 1986 est une saison charnière pour l'effectif étudiant total avec l'entrée en scène de Concordia et un bond de la fréquentation à Laval. Son augmentation de près de 46 % au total allait imprimer une vitesse de croisière au secteur entier (**figure 2.1**).

Les inscriptions totales sont stables à travers le temps à l'Université Concordia (*Communication Studies* et *Journalisme*), à la Télé-université et dans le programme de psychosociologie de la communication de l'UQAM alors que le Baccalauréat en communication de cette même université présente, à l'automne 96, une augmentation d'effectif substantielle liée à l'ouverture des profils en relations publiques et en journalisme. Enfin, le programme de l'Université de Montréal connaît, dès après ses débuts et jusqu'en 1996, une croissance importante. En fait, seuls deux programmes ont accusé une baisse d'effectifs remarquable : une, depuis 1987 et jusqu'aux récentes années, nécessairement préoccupante, celle de l'UQTR, qui a rénové son programme en conséquence et celle de l'Université Laval, marquante en ce qu'elle succédait à des sommets inégalés d'inscriptions au tournant des années 90 (**figure 2.1 (a)**).

Depuis que la « distribution » est établie, c'est-à-dire à cette même période, l'effectif étudiant total dans le secteur est demeuré relativement stable (**figure 2.1 (b)**) et en raison du contingentement dont la plupart des universités ont atteint aujourd'hui les limites, et à moins qu'elle ne vienne des universités qui n'en pratiquent aucun, on ne doit pas s'attendre à une augmentation spectaculaire des inscriptions.

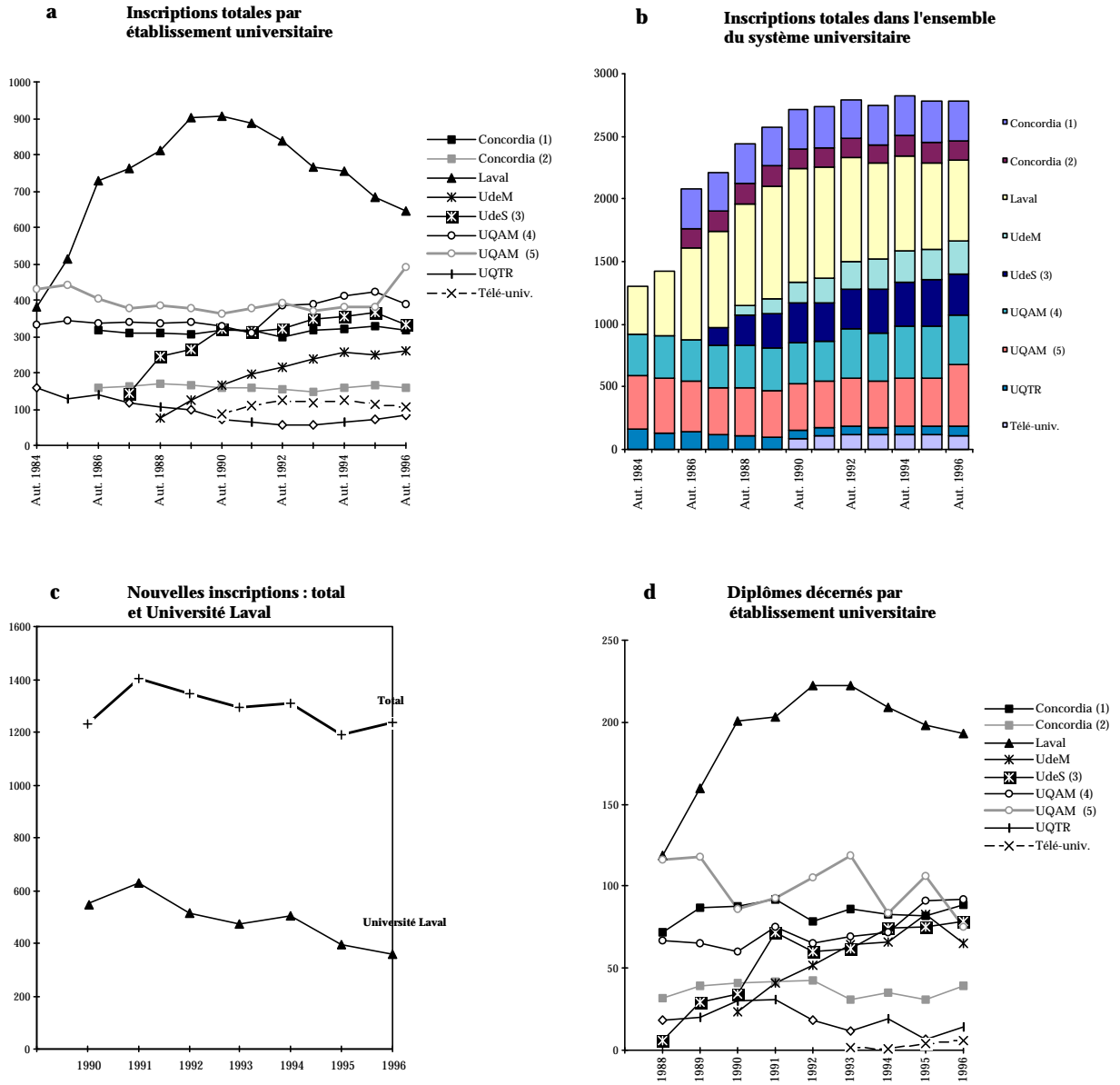
Les nouvelles inscriptions, pour leur part, ont diminué par à-coups depuis le sommet de 1991 jusqu'en 1995 (**figure 2.1 (c)**), l'Université Laval supportant largement, en termes absolus, cette diminution totale de 15,2 %. Le poids très élevé de cette université en termes d'effectif étudiant explique les répercussions immédiates de son évolution sur l'ensemble. Cette diminution particulière est corrélée au répit, durant cinq années, de tout recrutement et de toute publicité qui devait permettre d'équilibrer l'effectif étudiant avec les ressources disponibles. Il faut noter, par ailleurs, que la demande s'est faite à nouveau sentir à telle enseigne que le département enregistrait plus de 320 nouvelles inscriptions au mois d'août pour 97-98 (comparativement à 226 à pareille date l'année dernière), un regain largement attribué à une promotion menée dans certains cégeps du nouveau programme de baccalauréat en communication publique. Également, les nouvelles inscriptions dans le secteur ont connu en 1996 une certaine remontée grâce, notamment, au Baccalauréat en communication de l'UQAM et à la Majeure en sciences de la communication de l'Université de Montréal.

---

<sup>7</sup> Si les données numériques concernant les cheminements comprenant la Mineure en communication de cette université figurent dans les tableaux et graphiques et sont incluses dans l'analyse, ce programme et tout programme y faisant appel seront examinés plus à fond dans la sous-commission Langues maternelles, traduction et linguistique.

**FIGURE 2.1**

**Données sur les baccalauréats en communication (1984-1996)**



- (1) Communication Studies
- (2) Journalisme
- (3) Cheminement avec la Mineure en communication
- (4) Psychosociologie de la communication
- (5) Communication

L'ensemble des données concernant les programmes sont traduites à la **figure 2.2** sous la forme de graphiques individuels qui distinguent les inscriptions à temps complet et à temps partiel.

La **figure 2.3 (a)** présente la distribution des inscriptions totales entre les différentes universités, en 1988 et en 1996. Il s'agit d'un instantané qui présente les avantages et limites du genre. Il faut constater tout de même que durant cette période où l'on a assisté à la naissance du baccalauréat de la Télé-université, un seul programme aura cédé un terrain important, celui de l'Université Laval avec une baisse de 10 points, ce qui n'est pas pour étonner au regard de ce qui a été dit précédemment. Entre-temps, le programme naissant de l'Université de Montréal voyait sa part tripler.

La fréquentation à temps partiel augmentait de près du double entre 1984 et 1992 (**figure 2.3 - vignette**) dans une proportion légèrement moindre que l'effectif total et devait décroître jusqu'en 1996 de 20 %, alors que l'effectif total demeurerait inchangé. De 25,3 % de celui-ci qu'elle représentait en 1984, la population à temps partiel n'en constitue plus, en 1996, que 18,4 %. Cela n'a toutefois rien de singulier au regard d'une baisse, durant la même période, de 23,3 % au 1<sup>er</sup> cycle pour ce type de clientèle dans l'ensemble du système universitaire<sup>8</sup>.

La **figure 2.3 (b)** montre qu'en 1988, l'UQAM regroupait 46 % de cette clientèle à temps partiel, répartie à presque égalité entre ses deux programmes. Huit ans plus tard, en même temps que l'effectif étudiant dans ces derniers augmentait d'environ 22 %, la proportion de la fréquentation à temps partiel aura diminué, surtout grâce au bac en communication, pour ne plus constituer que 34 % de la clientèle de l'ensemble des baccalauréats en communication et 20 % de celle de ces deux programmes (comparativement à 34,6 % en 1988). Ce pourcentage demeure néanmoins plus élevé que celui observé dans la Majeure/Baccalauréat en communication publique de l'Université Laval, soit 13,45 %.

Enfin, de 1985 à 1996, la clientèle féminine au baccalauréat (et à la majeure) en communication dans toutes les universités a plus que doublé (de 845 à 1963), pour passer de 59 % à 70,5 % de l'effectif total.

À l'interne, certains projets de réingénierie sont en vue ou à l'étude : l'**UQAM** examine la possibilité d'un tronc commun pour les deux baccalauréats, ceux de communication et de psychosociologie de la communication, ce dernier ayant connu dernièrement une stabilisation; à **Concordia**, on prévoit l'année prochaine une fusion administrative des départements de *Communication Studies* et de journalisme pour fonder une École de communication et de journalisme où ce dernier champ deviendrait une concentration. L'université entend ainsi réunir les ressources et les services de ces deux départements à l'avantage des étudiants.

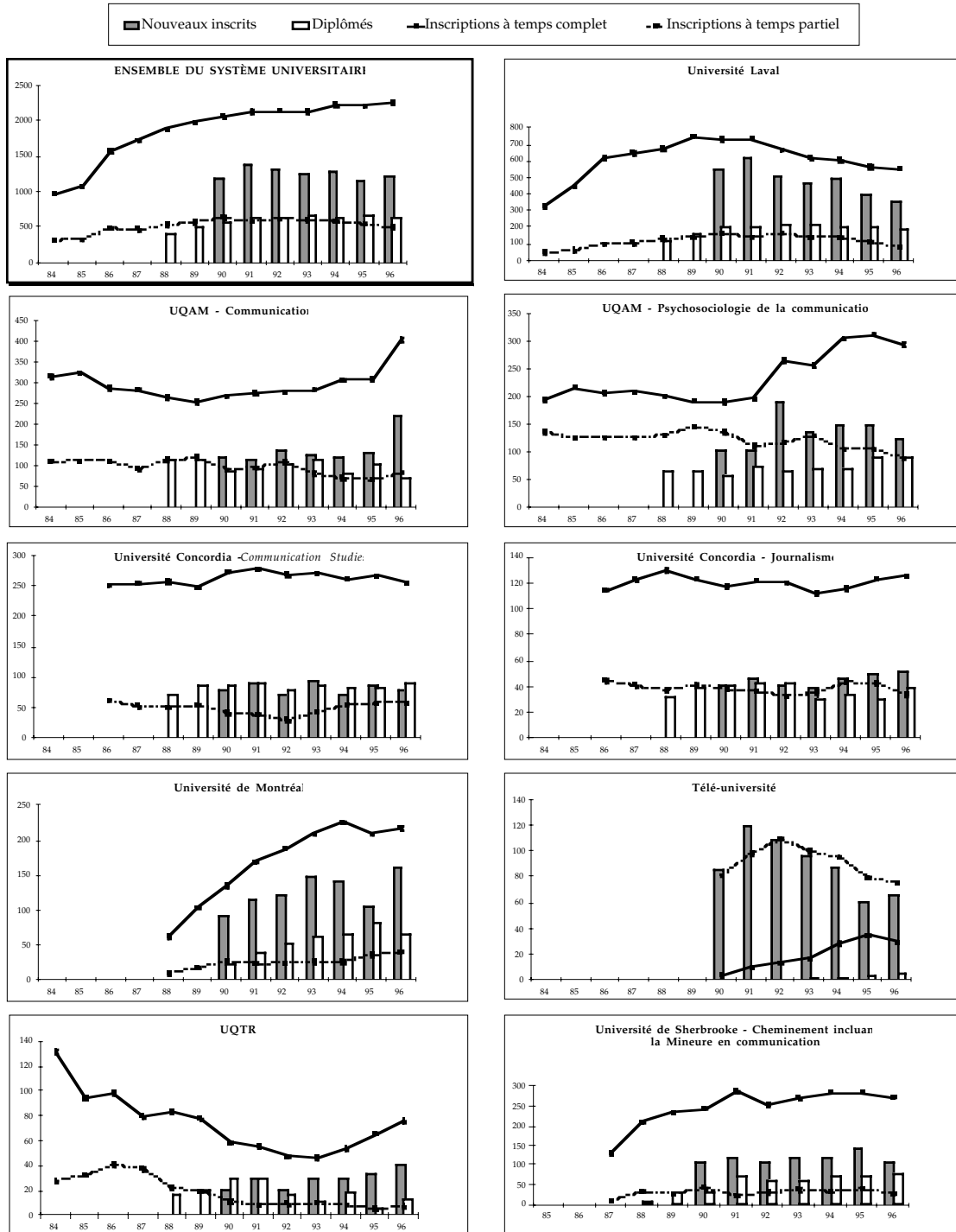
Enfin, un projet de baccalauréat spécialisé pour l'**Université de Montréal**, qui intégrerait la majeure actuelle, a été récemment déposé : celui-ci puiserait à même les ressources et cours existants à la Faculté des arts et des sciences et à la FEP et viserait la clientèle actuellement desservie par la majeure. Il s'agit donc d'un réaménagement qui ne viendrait pas modifier l'équilibre et la complémentarité des programmes québécois actuels. Cette modification vient répondre aux demandes réitérées des étudiants pour un « véritable » baccalauréat disciplinaire et permettra un meilleur encadrement.

---

<sup>8</sup> Données du système RECU pour les années 1995-1996 et 1996-1997.

**FIGURE 2.2**

**Données sur les baccalauréats en communication par établissement universitaire (1984-1996)**



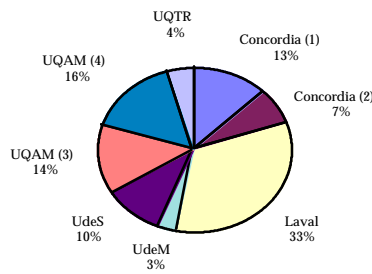
**FIGURE 2.3**

**Distribution de l'effectif étudiant au baccalauréat en communication (1988/1996)**

**Automne 1988**

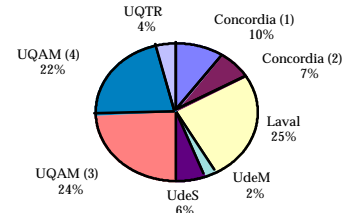
**a Inscriptions totales**

**n = 2 439**



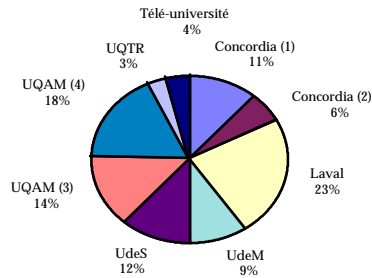
**b Inscriptions à temps partiel**

**n = 544**

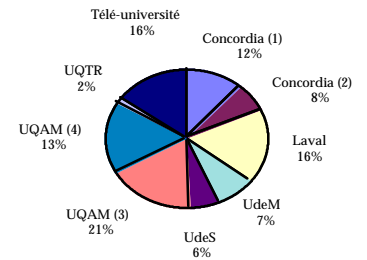


**Automne 1996**

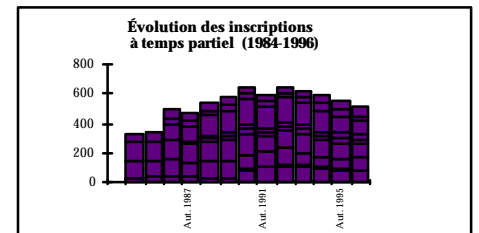
**n = 2 784**



**n = 511**



- (1) *Communication Studies*
- (2) *Journalisme*
- (3) *Psychosociologie de la communication*
- (4) *Communication*



## 2.4 Maîtrise : évolution des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes décernés<sup>9</sup>

En 1984, trois universités se partageaient la clientèle étudiante inscrite à la maîtrise, soit McGill, l'Université de Montréal et l'UQAM, et ces deux dernières aux environs, chacune, de 45 % de l'effectif total.

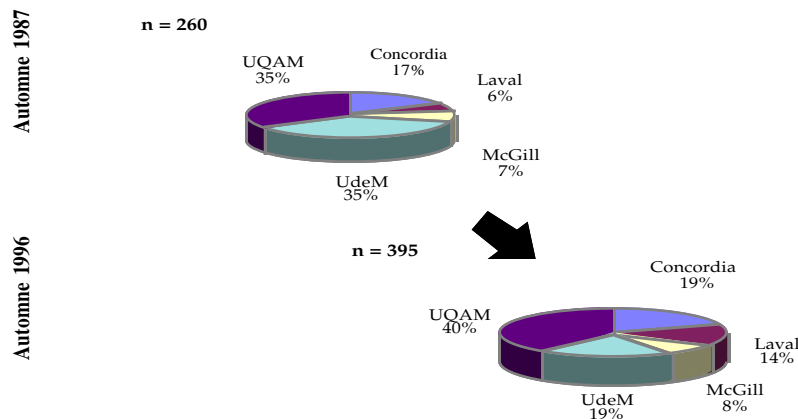
La **figure 2.4** illustre, en termes relatifs, la distribution des clientèles entre les différents programmes, en 1987 et en 1996. On notera, outre la stabilité des universités Concordia et McGill, et de l'UQAM, l'augmentation de la part de Laval et la diminution de presque la moitié de celle de l'Université de Montréal. En y regardant de plus près en se référant à l'**annexe D**, on pourra constater, en fait, qu'à compter de 91 ou de 92, les cohortes de toutes les universités n'ont connu tout au plus que des variations légères. Le facteur contingentement opère ici autant, sinon plus, qu'au baccalauréat pour entraîner un plafonnement des effectifs qui se laisse pressentir à la **figure 2.5 (b)**.

En termes absolus, toutes les universités québécoises, à l'exception de l'Université de Montréal, auront bénéficié, bien qu'à des degrés très différents, de l'augmentation régulière de la clientèle totale qui devait doubler de 1984 à 1996 (**figure 2.5, a et b**). Cela va du simple au quadruple pour l'Université Laval qui, en 1987, débutait au deuxième cycle ou du simple au double pour Concordia (un peu plus) et l'UQAM (un peu moins).

En contrepoint, les nouvelles inscriptions dessinent une courbe de progression lente depuis l'automne 1992.

### FIGURE 2.4

#### Distribution de l'effectif étudiant à la maîtrise en communication (1987/1996)

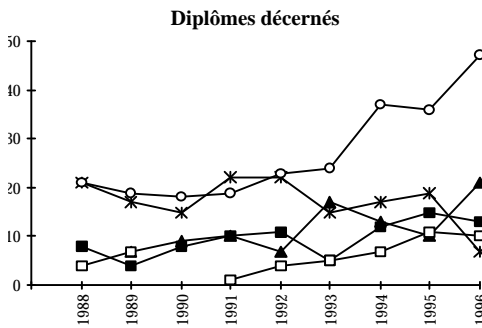
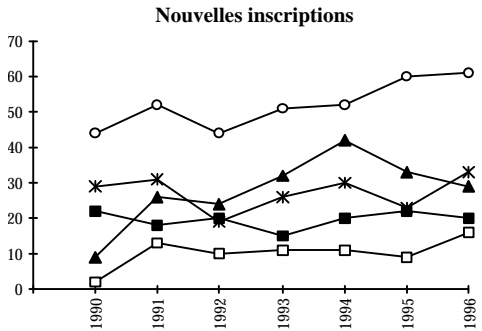
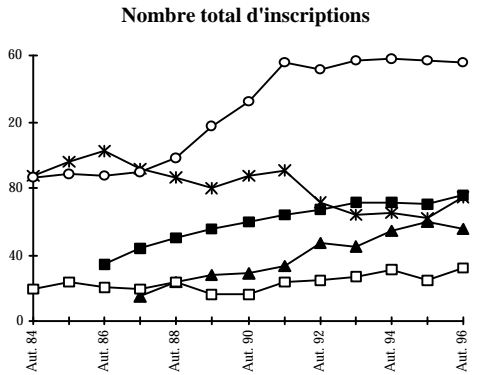


<sup>9</sup> La Maîtrise en études françaises de l'Université de Sherbrooke comporte depuis 1994 un nouveau cheminement en rédaction-communication de type recherche qui prolonge naturellement la formation offerte au 1<sup>er</sup> cycle par l'arrimage spécifique de la Majeure en rédaction française et de la Mineure en communication. Cette orientation vise l'étude du texte spécialisé en regard du contexte de communication dans lequel il s'inscrit et se distingue d'Études littéraires par le corpus visé et de Linguistique par la problématique privilégiée. Tout en reconnaissant la connexité de ce cheminement avec la communication, les données le concernant seront considérées plus attentivement dans le cadre de la sous-commission Langues maternelles, traduction et linguistique, comme c'est le cas pour tout cheminement comportant la mineure en communication de cette université.

**FIGURE 2.5**

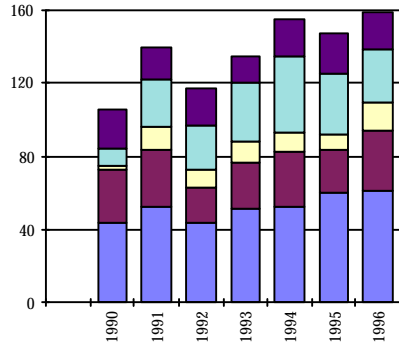
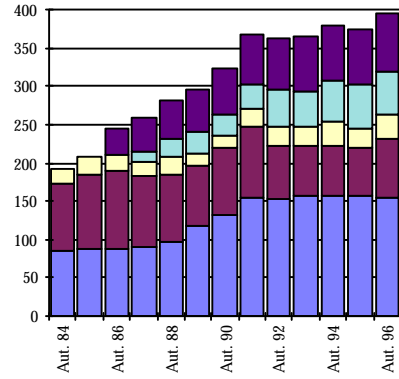
**Données sur les maîtrises en communication (1984-1996)**

**a. Par établissement**

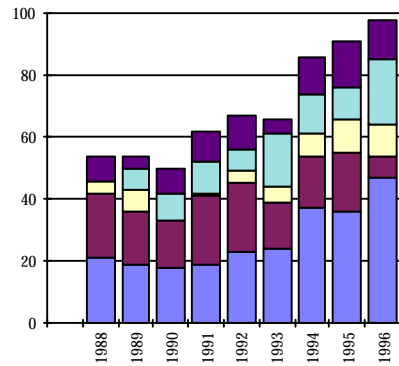


- Concordia      ▲ Laval
- McGill        \* UdeM
- UQAM

**b. Dans l'ensemble du système universitaire**



- Concordia
- Laval
- McGill
- UdeM
- UQAM



## 2.5 Doctorat : évolution des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes décernés

Deux doctorats, sur les quatre existant au Canada, sont offerts à Montréal, l'un par la doyenne en la matière – l'Université McGill – et l'autre par l'Université Concordia, l'Université de Montréal et l'UQAM réunies dans un programme conjoint. La création à titre expérimental de ce dernier, à l'automne 87, a coïncidé avec une période de décroissance des inscriptions à l'Université McGill, le tout s'étant stabilisé à la hausse pour cette dernière, à compter de l'automne 93, aux environs de 23 % de l'effectif total (**figure 2.6**).

Il faut souligner l'accroissement remarquable des inscriptions totales depuis les 52 inscrits dès l'automne 1988, aux 133 qui, huit ans plus tard, poursuivaient des études de 3<sup>e</sup> cycle en communication, auquel accroissement la performance propre du doctorat conjoint n'est pas étrangère.

Pour leur part, les nouvelles inscriptions enregistrent une baisse depuis l'année « faste » de 1993, baisse dont le caractère ponctuel ne permet pas de déclarer une tendance (**annexe E**).

La diplomation reste faible. À l'Université McGill, à ce jour, soit depuis 22 ans, 44 personnes ont obtenu leur diplôme dont 28 occupent aujourd'hui des postes de professeurs au Québec et au Canada. Le doctorat conjoint compte pour sa part 29 diplômés, dont les premiers sont également professeurs.

## 2.6 Conclusion de cette section

Ce qu'on peut déduire de ces données, dans un premier temps, c'est qu'au-delà de la trajectoire individuelle des programmes, une formation en communication jouit d'une popularité constante au Québec.

Tous cycles et statuts confondus (excluant les certificats), la fréquentation des programmes universitaires en communication depuis 1992 est restée partiellement inchangée : 3245 en 1992 et 3312, quatre ans plus tard. Cela survient à travers la décroissance de 10,93 % de l'effectif étudiant observée dans le système universitaire québécois dans le même intervalle<sup>10</sup>. Alors que la clientèle des baccalauréats en communication durant cette même période est demeurée constante, celle dans l'ensemble des programmes universitaires de premier cycle a enregistré parallèlement une attrition de 12,7 % : cela représente plus de 3,4 fois plus qu'en communication si l'on inclut au calcul les certificats dont on verra plus loin qu'ils subissent une baisse régulière d'effectifs depuis le tournant des années 90.

Ainsi, ce secteur persiste, bon an, mal an, à attirer un nombre important d'étudiants, que ce soit à la maîtrise où leur fréquentation augmente légèrement depuis le tournant des années 90 ou au baccalauréat où elle se maintient. Si un fléchissement de 11,7 % des nouvelles inscriptions de 1992 à 1995 – en comparaison avec 6,3 %<sup>11</sup> pour l'ensemble des baccalauréats – laissait présager une diminution des cohortes dans un proche avenir, la tendance est freinée à compter de 1996.

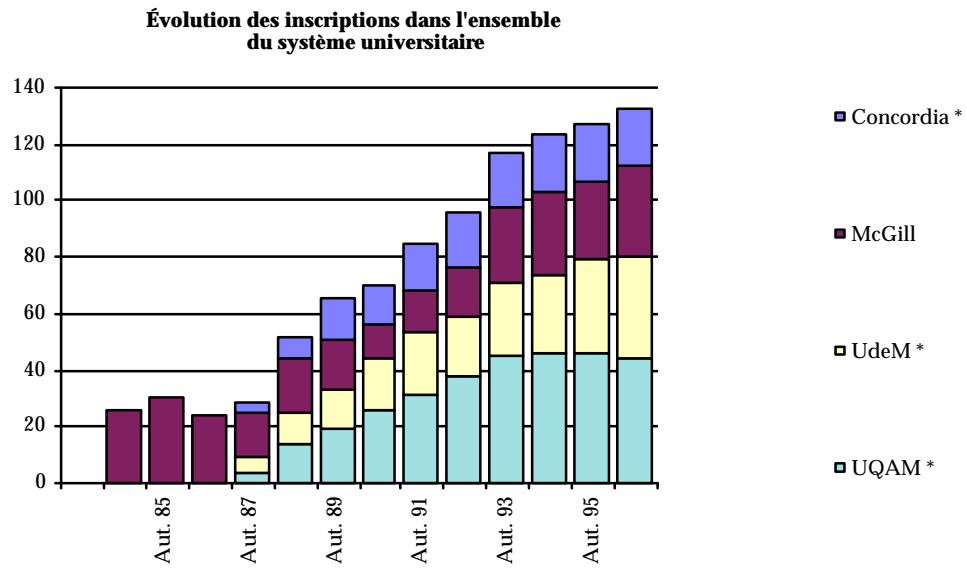
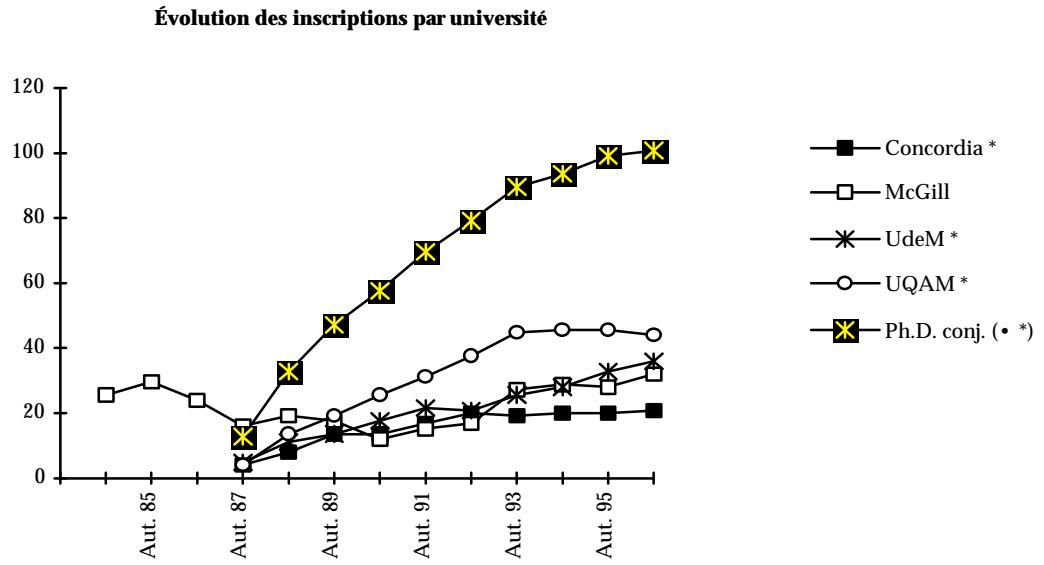
---

<sup>10</sup> Données du système RECU pour les années 1995-1996 et 1996-1997.

<sup>11</sup> *Ibid.*, CREPUQ, avril 1996, p. 24.

**FIGURE 2.6**

**Données sur les doctorats en communication (1984-1996)**



\* : partenaires du Ph.D. conjoint

En vertu de ce qui a été mentionné plus tôt, cet intérêt fidèle dans les circonstances n'étonne guère compte tenu de la présence quotidienne – bien involontairement médiatisée –, ubiquitaire et valorisée des communications. Et au premier chef, du fait qu'une formation en communication est compatible avec une variété d'occupations professionnelles et de milieux où elle est conçue comme supposant une culture générale, développant des capacités de réflexion critique, d'analyse et de synthèse et procurant des compétences solides en communication écrite et parlée. Cela participe à une polyvalence qui, sur le marché de l'emploi actuel, est appréciée. Les aspirants à une telle formation sont conscients des atouts qu'elle recèle et du dosage équilibré de la théorie et de la pratique qu'elle propose.

Le troisième cycle, pour sa part, maintient le cap avec un apport constant d'inscriptions, bien que toutes, et de loin, ne se concluent pas par des diplômes : cette situation traduit un problème fondamental des études supérieures dont aucune discipline n'est exempte. On croit qu'un encadrement financier renforcé serait une mesure parmi d'autres pour prévenir l'abandon des doctorants et resserrer le parcours des études.



## COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES EN FORMATION

### 3.1 Une réussite : le doctorat conjoint

Résolument conjoint pour ce qui est de l'admission, des cours et de la composition des jurys de thèse, le doctorat conjoint en communication, créé il y a dix ans, doit son succès notamment, selon nos interlocuteurs, au temps consacré à sa mise en place qui a présidé à de nombreux échanges avec un réel processus décisionnel. Parmi les onze doctorats conjoints offerts actuellement au Québec<sup>12</sup> et dont cinq ressortissent aux sciences humaines, il fait figure d'exemple non seulement, prosaïquement, par l'antériorité de la sous-commission, mais aussi en raison de la réussite de concertation qu'il représente.

La rencontre dans un même programme de l'**Université Concordia**, de l'**Université de Montréal** et de l'**UQAM** – aura mis en valeur leur complémentarité préexistante dans certains axes, servi leur renforcement et enrichissement mutuels et mis un bassin de cours accru à la disposition de chacune des institutions partenaires.

La synergie conférée à ce programme par le croisement des deux cultures incarnées par ces partenaires opère d'abord sur le plan académique, mais aussi sur le plan interpersonnel pour constituer un lieu de relations et d'échanges scientifiques multipliés entre les professeurs (dont le nombre a doublé depuis la création du programme) et entre les étudiants. La qualité est au rendez-vous, confirment les diplômés.

Un comité conjoint composé de neuf membres – deux professeurs et un étudiant de chaque établissement – se réunit chaque mois pour discuter de questions relatives à la gestion du programme et organise annuellement une journée d'étude pour l'ensemble des professeurs et des étudiants. Le budget est conjoint et le protocole financier, tel qu'établi, stipule une contribution égale à une enveloppe commune devant couvrir l'invitation de conférenciers, des dépenses diverses (publicité, guide de l'étudiant...) ainsi que le support d'un secrétariat. À tous les trois ans, ce dernier, qui accompagne la responsabilité de gestion du programme, se transporte littéralement à une nouvelle adresse institutionnelle, modalité qui pose certains problèmes de transfert des informations sur les étudiants et de façon évidente, une solution de continuité. Enfin, chaque université possède un système propre de codification des cours qui en complique la corrélation.

Mais au delà, le tout achoppe véritablement quant aux politiques universitaires et aux régimes pédagogiques. Les deux traditions académiques qui coexistent, l'europpéenne et la nord-américaine, supposent des intérêts et critères différents lorsqu'il s'agit d'évaluer les thèses et les examens et prévoient des scolarités de durée différente. À cet égard, un protocole conjoint qui harmoniserait les questions relatives à la durée des études et les règles s'appliquant à l'échec à un cours ou à la soutenance de thèse serait bienvenu.

---

<sup>12</sup> En sciences de la santé : Virologie et immunologie; en sciences pures et appliquées : Génie biomédical, Sciences de la terre, Mathématiques et Mathématiques de l'ingénieur; en sciences de l'administration : Administration (Sciences de l'administration); en arts : Muséologie; en sciences humaines : Études urbaines, Philosophie, Sciences religieuses, Service social et bien entendu, Communication. (*Table des programmes de maîtrise et de doctorat offerts dans les établissements universitaires du Québec, 1996-1997*, CREPUQ, 1996, 21 pages).

En conclusion, dans la perspective de favoriser les doctorats conjoints, la concertation souhaitée entre les établissements doit pouvoir se traduire aux plans académique et administratif. Il reste que ce programme est exemplaire dans la mesure où il témoigne qu'une volonté préalable de concertation, une préparation soignée et la mise en place d'instances résolument conjointes sont garantes d'une concertation fructueuse.

### **3.1.1 Maîtrises conjointes ?**

Les départements de communication sont conscients qu'une planification conjointe de l'offre de cours et de séminaires à la maîtrise est souhaitable – elle est d'ailleurs envisagée très sérieusement – et pourrait permettre des économies. Par ailleurs, on a estimé que la formule conjointe expérimentée avec succès au doctorat y serait plus difficilement applicable. Le « protectionnisme » à l'égard des cours, qui augmente en proportion de leur nombre, pourrait se voir atténué par des mesures repensées de financement, dont les modalités actuelles sont décrites comme une entrave au partage entre universités, mais également, localement, à la multidisciplinarité au sein d'une même université. Mais on ne renonce pas pour autant à des projets de maîtrise conjointe. Envers et contre ce contexte dissuasif, certains sont explorés : ainsi, une Maîtrise en communication internationale qui réunirait la Télé-université et l'UQTR – les deux principaux maîtres d'oeuvre –, ainsi que l'UQAM, l'UQAR et l'UQAH.

### **3.2 Autres collaborations en formation**

On connaît la collaboration naturelle des communications à d'autres secteurs disciplinaires au sein d'une même université. Les départements de communication y vont d'une contribution importante de cours de service, cet apport pouvant atteindre une trentaine par année desservant jusqu'à dix départements différents, aussi éloignés que la psychologie, l'actuariat, la diététique ou la philosophie. Environ 90 % des crédits-étudiants générés en communication (et sciences du loisir) à l'UQTR, ces deux dernières années, provenaient d'autres départements.

La collaboration peut aussi prendre la forme d'un programme bidisciplinaire, comme celui en communication et science politique à démarrer prochainement à l'Université de Montréal. On la voit aussi à l'oeuvre dans des projets spéciaux, tel le programme interdisciplinaire en santé familiale auquel le département de communication, celui de démographie et l'Unité de santé internationale de cette même université sont parties prenantes. Les programmes peuvent s'ouvrir à d'autres secteurs, comme la Maîtrise en multimédia interactif de l'UQAM à design graphique et arts plastiques. Les cycles supérieurs accueillent volontiers des personnes en provenance d'autres disciplines, quitte à leur proposer quelques cours de mise à niveau. La maîtrise de l'Université Laval accueille majoritairement des étudiants venus d'autres départements.

On verra au **tableau 3.1** des exemples d'une collaboration interinstitutionnelle en matière de formation qui se concrétise aussi bien à l'échelle locale qu'internationale.

**TABLEAU 3.1**

**Collaborations en formation dans le secteur des communications**

	Concordia	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAM	UQTR	Télé-Université <sup>1</sup>	
<b>INTRAÉTABLISSEMENTS</b>	<i>C. Studies</i>	Journalisme			Communication				
Nombre total de crédits étudiants au 1 <sup>er</sup> cycle (automne 1996)	2523	1341	7269	s.o.	7011 (95-96)	1704	11 592	4509 <sup>2</sup>	7239
% crédits-étudiants au 1 <sup>er</sup> cycle générés par d'autres unités <sup>3</sup> (% 95 / % 96)	27,6 / 27,8	21 / 27,3	14 / 12,5	s.o.	31,7 / 26,3	4,4 / 6,2	12,3 / 13,8	90,2 / 88,3 <sup>2</sup>	48,5 / 50,7
<b>INTERÉTABLISSEMENTS</b>									
<b>Québec</b>	• Ph. D. conjoint			• Ph.D. conjoint		• Ph.D. conjoint			
						• Projet de maîtrise conjointe en communication internationale Télé-université / UQTR / UQAM / UQAH / UQAR			
							• Collaboration régulière d'un professeur à la Télé-université		
							• Conception et diffusion d'un cours de l'UQTR		
							• Diffusion de trois cours de langue - Académie du savoir		
<b>Québec/Canada</b>						• Développement conjoint d'un cours UQAM / UQAH / UQTR : < Inforoute et téléenseignement > en collaboration avec l'Université d'Ottawa			
<b>International</b>		• Programme d'échange d'étudiants et de professeurs avec l'Institut de <i>Broadcasting</i> de Pékin				• Université de Bucarest			
		• Institut des sciences de l'information et de la communication (ISIC), Université de Bordeaux III						• Centre romand d'enseignement à distance (CRED, Suisse) : diffusion du baccalauréat en communication	
		• École française des attachés de presse (ÉFAP), Paris						• Centre national d'enseignement à distance (CNED, France) : développement de cours en langues étrangères	
		• École supérieure de journalisme de Lille							
		• Consortium canado-européen en communication					• Université de Mons (Belgique)		

<sup>1</sup> Selon le modèle développé par cette université pour son enseignement à distance, les professeurs peuvent faire appel à des collègues d'autres universités pour la mise au point de matériel de cours sans que cette collaboration n'ait à faire l'objet d'une entente préalable entre les établissements.

<sup>2</sup> Cette donnée englobe les secteurs de la communication et des sciences du loisir.

<sup>3</sup> Ce pourcentage constitue un indice des cours dispensés à des étudiants de programmes autres que ceux de communication



## FORMATIONS COURTES ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

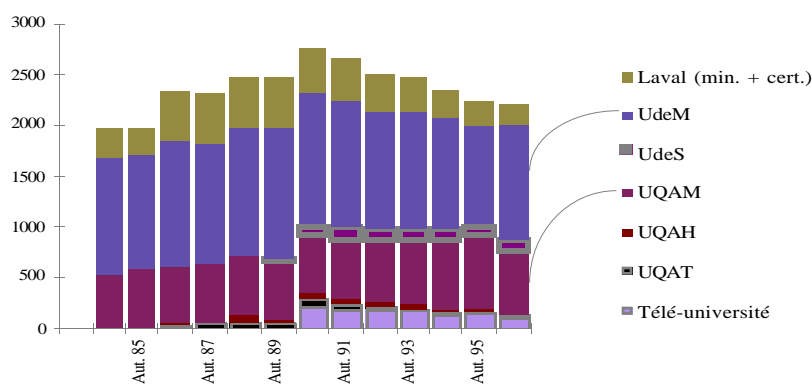
### 4.1 Certificats : évolution des inscriptions totales et des nouvelles inscriptions<sup>13</sup>

De nombreux certificats se rattachent au secteur des communications<sup>14</sup>. Ils s'adressent typiquement à une clientèle adulte dont la majorité est en emploi<sup>15</sup>, entre 65,3 % pour la publicité et 76,5 % pour la rédaction à la Faculté de l'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal en 1996. Pour toutes ces raisons, les certificats se doivent d'être au diapason de l'évolution des caractéristiques de la clientèle étudiante et des pratiques professionnelles. D'ailleurs, la présence d'enseignants issus du milieu permet une prise directe sur celui-ci.

L'Université Concordia, par son *Centre for Continuing Education*, en offre une variété dans le domaine, par exemple en journalisme, publicité, relations publiques, production radio et télé, rédaction spécialisée et communication technique. Cependant, cette formation, étant non créditée et ne pouvant concourir à aucun programme régulier de l'Université, ne figure pas dans les registres du ministère de l'Éducation.

Comme la **figure 4.1** permet de le constater, la FEP, qui offre six certificats (incluant celui en rédaction) reliés à cinq champs disciplinaires de la communication, tient le haut du pavé en matière d'éducation permanente dans le secteur, suivie par l'UQAM. Depuis 1970, année de création du certificat pionnier de relations publiques, la FEP aura décerné plus de 5000 diplômes reliés au domaine<sup>16</sup>.

**FIGURE 4.1 Évolution des inscriptions dans les certificats en communication par établissement universitaire (1984-1996)**



<sup>13</sup> Les données numériques relatives aux mineures ne sont pas présentées. Qu'il suffise de dire qu'elles peuvent être associées, en formules personnalisées, à deux autres mineures ou à une majeure pour obtenir un baccalauréat.

<sup>14</sup> C'est sans parler des microprogrammes, tels les deux programmes courts de l'UQAH, en information et communication et en relations publiques. Généralement de 15 crédits et reconnus par une attestation d'études, ils sont offerts pour des fins de perfectionnement.

<sup>15</sup> Lorraine Camerlain, *Les communications appliquées à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal*, juin 1997.

<sup>16</sup> *Ibid.*, juin 1997.

Entre 90 et 96, les inscriptions totales aux certificats en communication ont diminué de 20 %, ce que vient supporter la chute des nouvelles inscriptions d'environ 24 % observée pour la même période (**annexe F**), soit environ de 10 points supérieure à celle enregistrée de 90 à 95 pour l'ensemble des certificats de toutes les universités<sup>17</sup>. Les pertes d'effectifs qu'ont subies les certificats de relations publiques et de publicité de la FEP, le Certificat en communication publique de l'Université Laval et celui en communication organisationnelle de la Télé-université, durant la même période, ont particulièrement concouru à cet état de fait.

Les nombreuses formations offertes en **rédaction**, principalement sous forme de certificats, préparent, d'une façon plus ou moins technique, aux pratiques d'écriture adaptées à des contextes précis de communication. Voilà incontestablement une des habiletés sur lesquelles repose la communication mais, à la demande de certaines universités, les programmes de rédaction seront examinés plus à fond dans une prochaine sous-commission à être consacrée au secteur des langues maternelles, de la linguistique et de la traduction. Il faut rappeler, toutefois, que si la rédaction se situe entre Linguistique et Lettres à l'Université Laval, on s'y sent plus d'affinité avec la communication. À l'Université de Sherbrooke, elle y est déjà associée, dans les faits comme dans les perspectives.

Les données numériques (1984-1995) présentées à l'**annexe G** permettent, dès à présent, de constater la santé de ces programmes en termes de fréquentation.

## 4.2 Diplômes de 2<sup>e</sup> cycle

Les diplômes de 2<sup>e</sup> cycle constituent une formation courte (1 an) permettant à des étudiants déjà dotés d'un baccalauréat dans un autre champ que celui de la communication d'en avoir une introduction, parfois plus générale et globale (études de la communication), souvent professionnelle (journalisme, journalisme international).

Le groupe de travail sur le financement des universités (Comité Gilbert) notait une tendance récente à la multiplication de ce type de programmes<sup>18</sup>. En communication, on n'en compte pour l'instant que trois, dont deux en journalisme (voir **tableau 1.1**) qui s'appuient sur une solide formation préalable qu'ils viennent compléter par un apprentissage plus pointu aux monde et pratiques journalistiques.

On ne saurait, par ailleurs, soupçonner de complaisance le Diplôme en journalisme international, programme conjoint Université Laval-Université de Lille, lancé en 1996 et destiné à une clientèle triée sur le volet. Les cohortes comptent une douzaine d'étudiants, autant de l'Amérique que de l'Europe, ce nombre n'étant pas appelé à augmenter de façon significative en raison des coûts de fonctionnement inhérents à la nature et aux objectifs du programme (frais de déplacement, stages rémunérés...). Toujours à l'Université Laval, on envisage la conversion en diplôme de 2<sup>e</sup> cycle du Certificat en journalisme qui exige déjà un baccalauréat, ainsi que la création d'un tel programme en communication institutionnelle qui mettrait nettement l'accent sur la formation professionnelle.

---

<sup>17</sup> *Op. cit.*, CREPUQ, avril 1996, p. 25.

<sup>18</sup> *Rapport du Comité Gilbert sur le financement*, 1997, p. 27.

### 4.3 Réponse aux besoins de perfectionnement professionnel

On imagine volontiers que l'Université du XXI<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de croissance exponentielle des connaissances, sera un lieu (sans doute âprement disputé) de l'apprentissage à vie, soit individuel ou collectif, et en relation avec le travail. Nouvelles technologies aidant, les universités et, donc, l'accès aux connaissances ne seront plus assujettis à des cadres ou à des horaires uniques.

Déjà, les personnes, en nombre croissant, qui aspirent à un perfectionnement professionnel profitent des horaires plus souples ou asynchrones de la Télé-université et de l'éducation permanente, qui leur permettent d'accorder les études avec le travail et, bien souvent, avec des responsabilités familiales.

La réalité du milieu du travail conditionne une demande soutenue pour des formations courtes, pratiques, immédiatement utiles, ajustées à ce que les personnes seront ou sont déjà appelées à faire. Comme il est ressorti finalement des discussions en sous-commission, une université ne peut prétendre desservir une population sans pourvoir différentes modalités de formation qui permettent, notamment, la mise à niveau et le recyclage grâce à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire transférables.

Les universités ont vu, ces dernières années, leur prépondérance s'effriter en cette matière alors que se mêlaient à la formation entreprises et corporations professionnelles afin d'offrir une mise à jour à leurs employés et à leurs membres. Sans avoir de données « scientifiques » sur le sujet, on peut aussi avancer l'hypothèse d'autres concurrents privés courtisant des candidats potentiels avec des formations à la pièce et sur mesure. Ayant d'abord reconnu la diversité des caractéristiques et des cheminements des étudiants universitaires d'aujourd'hui, le Conseil des universités précisait, il y a quelques années, que « Les universités ne cesseront pas pour autant d'assumer une part importante dans l'offre de formations plus diversifiées, mais un certain rôle de suppléance en matière de recyclage et de perfectionnement s'estompera<sup>19</sup>. »

La demande de perfectionnement transitant par l'université est exprimée avec force en communication, par comparaison avec bon nombre d'autres secteurs disciplinaires. Même si, selon certains, en s'y adonnant, l'université sacrifie sa mission fondamentale à la mode et à son appétit de crédits-étudiants et même si une partie de cette formation pourrait revenir à l'entreprise privée ou peut-être au cégep, ne peut-on dire que les clientèles « votent avec leurs pieds ».

Outre son offre de certificats, la FEP dispense de la formation continue en entreprise. Entre 1992 et 1997, 6000 personnes auront participé à l'une ou l'une de ses formations en communications, langue, publicité et relations publiques<sup>20</sup>, ce qui en fait l'un des secteurs les plus populaires à ce chapitre dans la Faculté. L'UQAM propose aussi des sessions de formation continue en communication. Enfin, le programme de communication publique de l'Université Laval fait l'objet de nombreuses sollicitations en provenance du secteur de la formation continue de l'établissement pour participer à la tenue de formations courtes destinées au perfectionnement de journalistes, d'ingénieurs et d'autres professionnels.

---

<sup>19</sup> Conseil des universités, *Les enjeux du système universitaire québécois. Vers une redéfinition des rapports entre les universités et la société*, Québec, 1993, 57 pages (p. 14).

<sup>20</sup> *Op. cit.*, Lorraine Camerlain, juin 1997.



## STAGES, FORMATION PRATIQUE ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

### 5.1 Stages

Les cours-ateliers offerts par les universités ne remplaceront jamais le cadre pédagogique et professionnel privilégié que constitue le milieu de travail, et surtout lorsqu'une certaine participation à la formation et un certain encadrement y sont prévus.

En radiodiffusion, « on a exprimé certaines inquiétudes quant aux compétences techniques des nouveaux employés dans l'industrie en reconnaissant cependant que les établissements d'enseignement ne peuvent pas toujours disposer d'un équipement de pointe pour former les étudiants<sup>21</sup>.» On disait en 1991, pour un autre milieu de travail, que « Certains éducateurs, ainsi que plusieurs directeurs de journaux soutiennent que les étudiants devraient bénéficier d'une meilleure formation pratique. D'autres reprochent aux programmes de communication de trop insister sur la théorie<sup>22</sup>.» L'auteur de ces lignes enseigne au Cégep de Jonquière sur lequel on reviendra un peu plus loin.

De même, en admettant que les universités et les cégeps intègrent un élément créatif dans un grand nombre de cours de leur programme, « les établissements postsecondaires disposent de budgets limités pour l'achat d'équipement de pointe et ne peuvent ainsi offrir à leurs étudiants les mêmes possibilités de combiner leur créativité à leurs aptitudes techniques<sup>23</sup>.»

En raison des pratiques des milieux de travail et des compétences aussi vastes que changeantes qu'ils exigent des personnes, les étudiants sont les premiers à réclamer des stages, relayant ainsi auprès des institutions les diktats du marché du travail, et l'université est la première à reconnaître leur nécessité. Mais des contraintes suffisamment importantes existent : notamment l'établissement et le maintien d'un réseau officiel de contacts avec le milieu, la recherche de lieux intéressés à accepter des stagiaires, ainsi que les obligations liées à leur présence dans l'organisation, à savoir l'encadrement et l'évaluation, activités susceptibles d'y ralentir le travail.

L'Université de Sherbrooke propose une formule de programmes coopératifs sur le mode de l'alternance études-travail et à l'Université Laval, les stages, qui se déroulent au Québec ou à l'étranger, sont obligatoires dans le cadre du Diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en journalisme international et accessibles à 50 % des étudiants de la majeure/diplôme et du baccalauréat. Ils sont obligatoires dans les concentrations relations publiques et médias du Baccalauréat en communication de l'UQAM et possibles dans le cadre du Baccalauréat en *Communication Studies* et en journalisme de Concordia et du programme de l'Université de Montréal. À McGill, on souhaiterait en développer l'accès. Enfin, leur demande et leur offre augmentent pour le Certificat de relations publiques de la FEP.

<sup>21</sup> *Les ressources humaines dans l'industrie canadienne de la radiodiffusion*, Emploi et immigration Canada, janvier 1993, 130 pages (p. 91).

<sup>22</sup> Aurélien Leclerc (avec la collaboration de Jacques Guay), *L'entreprise de presse et le journaliste*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991, 412 pages (p. 184).

<sup>23</sup> *Op. cit.*, Emploi et immigration Canada, janvier 1993, p. 92.

Alors qu'on déplore souvent le fait qu'il se trouve plus de stagiaires potentiels que de lieux pour les accueillir, c'est tout le contraire à l'UQTR qui bénéficie de l'accès à soixante-cinq milieux de stage, un appui de leur part qu'on peut interpréter par la facilité plus grande qu'offre la région pour l'identification d'acteurs clés susceptibles d'ouvrir leurs portes aux aspirants stagiaires.

Quand ces lieux sont disponibles, il arrive qu'on ne parvienne pas toujours à s'occuper efficacement des stagiaires. Sans compter une certaine résistance de la part des syndicats déjà alertés par la transgression toujours plus fréquente des frontières des métiers, puisque « l'utilisation de la robotique et la rationalisation de l'équipement se sont traduites par un besoin de personnel multidisciplinaire (p. ex. un journaliste compétent dans la manipulation de la caméra ou un caméraman qui a des connaissances en éclairage et en son)<sup>24</sup>.»

Quoi qu'il en soit, il faut envisager cette demande de stages, lesquels offrent des conditions d'exercice plus réalistes supportées par un équipement plus approprié, d'autant plus attentivement que les possibilités de formation pratique – le « hands-on » – sont difficiles à satisfaire dans les murs de l'université, étant entendu par ailleurs qu'on ne doit pas laisser toute entière cette responsabilité aux entreprises.

D'autant plus attentivement, aussi, qu'il est clair qu'on ne peut obtempérer à une demande d'un plus grand nombre de cours pratiques dans le cadre des programmes universitaires sans entamer la formation théorique et risquer d'abdiquer le sens critique qui, traditionnellement, préside au secteur des communications au Québec.

## 5.2 Autres aspects de la formation pratique

À l'UQTR, les étudiants sont invités à la gestion d'un journal, à la planification et la programmation d'un mini-colloque modulaire annuel, ainsi qu'à l'implication dans des organismes communautaires.

Dans le cadre de leur formation en presse écrite, les étudiants de l'Université Laval participent à toutes les étapes de la réalisation d'un journal régional, *L'Exemplaire*, dont ils assurent également la diffusion sur Internet. Les étudiants en communication ont l'opportunité d'acquérir une expérience concrète en relations publiques et en publicité sociale grâce à *Préambule Communication*, agence étudiante de communication sous la supervision des professeurs du département et le parrainage de la firme Cossette Communication-Marketing.

Voilà deux exemples parmi d'autres, mais il n'est en fait aucun établissement qui ne compte un ou quelques journaux étudiants où les futurs communicateurs peuvent faire leurs premières armes dans différentes fonctions et plusieurs universités abritent une radio, tous lieux qui se révéleront pour certains un véritable tremplin après avoir été un milieu de stage.

## 5.3 Perspectives de carrière pour les diplômés

Une relance effectuée en 1996 à l'Université Laval révélait que le taux de placement des diplômés de communication de 1993 était de 88 %, dont les quatre cinquièmes à temps plein et la moitié environ dans un emploi lié<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> *Op. cit.*, Emploi et immigration Canada, janvier 1993, p. 86.

<sup>25</sup> *Insertion professionnelle des personnes diplômées de 1993*, Groupe de recherches institutionnelles sur les effectifs étudiants, Université Laval, 1997.

Les diplômés de la Maîtrise en sciences de la communication de l'Université de Montréal ont poursuivi des études doctorales ou occupent des postes tels que : attaché politique, agent de développement, agent de communication, enseignant aux niveaux collégial et universitaire, assistant de recherche, représentant aux promotions, directeur des communications, agent de recherche dans les firmes de sondage et les entreprises de radiodiffusion.

Pour l'ensemble des établissements au Canada, 79 % des titulaires de diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en communication et journalisme disponibles pour l'emploi en janvier 1994, était en emploi<sup>26</sup>. De ce nombre, environ 80 % travaillaient à temps plein et 60 % dans un domaine lié au domaine d'études principal. Au même instant, le placement était de 91,8 % à la maîtrise, dont un peu plus de 80 % dans un emploi lié à la formation. Enfin, les départements impliqués au doctorat ont reconnu que le marché pour les docteurs en communication s'amenuise au Canada, en même temps qu'une ouverture se pratique aux États-Unis.

Par essence, la communication est éparse, d'où le fait que plus d'une catégorie peut y référer<sup>27</sup>. D'abord, celle des « professionnels des relations publiques et des communications », regroupant, notamment, ceux et celles qui élaborent, appliquent et évaluent des stratégies de communication, et où les récentes tendances de l'emploi sont très favorables. On comptait 25 000 travailleurs de cette profession en 1994 au Canada, soit 75 % de plus qu'en 1984, le taux de croissance de l'emploi s'évaluant pour cette période à 17 %. On enregistrait au même moment une croissance de l'emploi identique pour la catégorie des « professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques » qui comprend, notamment, les journalistes, les professionnels des relations publiques et des communications et les réviseurs qui doivent habituellement détenir un baccalauréat en journalisme, en français, en anglais ou dans une discipline connexe. Ce groupe devrait connaître une certaine amélioration de la conjoncture du marché du travail, laquelle demeurera favorable jusqu'en l'an 2000. En 1994, 74 000 travailleurs se rangeaient dans ces professions, soit 57 % de plus qu'en 1984. Notons que dans cette dernière catégorie, la proportion des travailleurs indépendants et/ou travaillant à la maison est nettement supérieure à la moyenne de toutes les autres et a augmenté rapidement à partir du milieu des années 80. Pour la première, on prévoit que d'ici l'an 2000, un nombre toujours croissant de travaux de relations publiques et de communications seront effectués à la maison ou confiés à des travailleurs indépendants.

Enfin, on anticipe une stabilité de la conjoncture du marché qui demeure tout de même favorable pour les directeurs des ventes, du marketing et de la publicité et des relations publiques, et pour les photographes, les graphistes et le personnel technique du cinéma et de la radiotélédiffusion.

### **5.3.1 La polyvalence et son revers**

La polyvalence et les capacités d'analyse et de synthèse qu'une formation en communication confère sont reconnues et appréciées, sinon dans le cadre de la discipline principale, du moins comme apport précieux à la réalisation d'autres activités professionnelles.

Or, la polyvalence comporte son revers : d'autres formations se posent en rivales sérieuses à celle en communication. Les diplômés des universités en études françaises, études anglaises, traduction, linguistique et en arts appliqués, entre autres, trouvent souvent du travail dans les

---

<sup>26</sup> Marc Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités ? La promotion de 1992*, Les Publications du Québec, 1995, 674 pages (p. 247).

<sup>27</sup> *Emploi-Avenir, édition 1996*. Volume 1. Perspectives professionnelles, 469 pages; volume 2. Perspectives de carrière pour les diplômés, 326 pages. Développement des ressources humaines Canada, 1996.

mêmes professions que les diplômés en communication. Dès lors, en dépit de la légère augmentation projetée du nombre d'emplois par rapport à la période 1990-1995, on prévoit une augmentation plus rapide du nombre de personnes possédant les compétences exigées pour ces emplois. La concurrence entre les diplômés sera vive.

Aussi, le marché n'est pas extensible à l'infini pour ces diplômés qui se ressentent au même degré que les autres de ses mutations et de sa parcimonie. Après tout, leur non-emploi, même sur la base des données les plus optimistes, est au moins de niveau avec le taux de chômage au Québec – 11,6 % au deuxième trimestre de 1997<sup>28</sup> – et le fait que la moitié se retrouvent dans un emploi non lié à leur domaine d'études n'est pas forcément un indice encourageant. En outre, les chiffres et l'expression « travailleurs indépendants » peuvent faire oublier le caractère incertain de l'insertion professionnelle dans un contexte de précarisation de l'emploi.

Cela dit, il demeure que la compréhension subtile d'un environnement de communication et la maîtrise de divers langages, langue écrite et parlée d'abord, mais aussi informatique et la nouvelle littératie que réclament les NTIC, tous langages auxquels les programmes de communication au Québec accordent un espace respectable, trouvent une correspondance dans une variété d'occupations.

On signalera, en terminant, une recherche en cours à l'Université de Sherbrooke sur la formation théorique et pratique des rédacteurs professionnels au Canada et ses rapports avec les exigences du milieu du travail.

---

<sup>28</sup> <<http://www.bsq.gouv.qc.ca/bsq/conjonct/tchomagt.html>>

## RESSOURCES PROFESSORALES

En conformité avec la progression de la courbe d'âge du corps professoral dans l'ensemble des établissements universitaires et des secteurs disciplinaires, l'âge moyen des professeurs dans le secteur de la communication, exception faite de l'Université Concordia et de l'UQAM, augmente sensiblement (**tableau 6.1**). Par ailleurs, il n'existe aucun projet d'accroître, d'ici l'an 2000, le corps professoral : l'on verra au mieux à combler, et partiellement, les postes laissés vacants par les départs à la retraite.

À l'UQTR, six professeurs sur un total de dix-neuf dans le Département des sciences du loisir et de la communication sociale se sont prévalus en juillet 1997 d'une pré-retraite; du nombre, trois oeuvraient dans le secteur de la communication et deux de ces trois postes vacants ont été comblés par des professeurs entrés en fonction en septembre 1997.

À l'UQAM, les chargés de cours dispensaient 60 % de l'enseignement à l'automne 96, indice manifeste de la stagnation des ressources permanentes. On assiste au mouvement inverse à l'Université de Montréal : une baisse, de 41 à 14, du nombre de chargés de cours parallèlement à l'embauche de trois professeurs ces cinq dernières années. À l'Université Concordia, professeurs et chargés de cours se partagent également l'enseignement.

Que conclure d'autre de ces constats et prévisions que les départements vivent actuellement une période de stabilisation au chapitre de l'effectif professoral. Pour certains, cette situation laisse aux nouveaux programmes le temps de faire leurs preuves; pour d'autres, sa persistance pourrait compromettre la qualité. Ceux-là voient avec un certain pessimisme le ratio professeur-étudiants se maintenir à des niveaux difficiles, sinon se détériorer davantage. Le lecteur est invité à se référer au **tableau 3.1** afin de comparer les ressources affectées aux programmes de philosophie semblable au regard de la fréquentation étudiante en termes de crédits-étudiants.

La situation devient franchement préoccupante dans un contexte – qui est celui de l'Université Laval – où rien ne limite l'affluence des étudiants auxquels on devrait pourtant pouvoir garantir une structure d'accueil et un encadrement propices à la qualité. C'est dire que la situation éprouve ces derniers tout autant que leurs professeurs. Également, alors que la demande pour une formation en communication dans d'autres programmes s'accroît à travers l'université, il arrive que cette formation y soit dispensée par des personnes étrangères au département de communication, faute pour ce dernier des ressources suffisantes.

Sauf exception, le pourcentage des détenteurs de doctorat parmi le corps professoral a légèrement augmenté ou est resté identique pour tous les départements, un pourcentage de prime abord faible dans certains cas (par exemple, à l'UQAM) s'expliquant par la part importante qu'y occupe l'enseignement de type professionnel. Cela illustre tout de même la progression soutenue dans le niveau général de la formation des professeurs des universités québécoises, comme le remarquait l'EPE<sup>29</sup>.

<sup>29</sup> *Caractéristiques et rémunération des professeurs de carrière des universités québécoises, Rapport de l'enquête sur le personnel enseignant, année 1994/1995*, CREPUQ, 1996, 47 pages (p. 15).

**TABLEAU 6.1**

**Corps professoral en communication dans les universités québécoises, automnes 1995/1996/1997**

Établissement	Nombre total			Titulaires et agrégés			Détenteurs de doctorats			Âge moyen (ans)			60 ans et +			Contribution des chargés de cours <sup>1</sup>		
	95	96	97	95	96	97	95	96	97	95	96	97	95	96	97	95	96	97
Concordia																		
• Dépt. <i>Communication Studies</i>	*	17	15	*	14	14	*	14	12	*	46	45	*	2	2	33	28	41
• Journalisme	5	6	5	3	4	3	1	1	1	56,4	54,5	51	2	2	1	13	10,7	10
Laval	24	24	26	19	21	22	21	21	23	50,7	50,8	51,3	1	2	3	8,5	14,5	6
McGill	7	6	4	6	5	*	5	5	*	48,2	*	*	1	*	*	*	*	*
UdeM	14	14	14	14	14	14	14	14	14	47	48	49	1	1	1	21	15	15 <sup>2</sup>
UdeS																		
• Dépt. lettres et communication	26	*	*	17	*	*	22	*	*	47,7	*	*	2	*	*			s.o.
• Section communication	*	2	2	*	0	1	1	2	2	41	42	43	0	0	0	7	12	11
Télé-Université <sup>3</sup>	4	11	11	4	10	11	4	10	10	45,5	48,9	*	0	1	1			s.o.
UQAM	36	42	42	35	38	39	22	26	26	50,7	52,6	52	1	4	4	83	93	106 <sup>4</sup>
UQTR																		
Dépt. sciences du loisir et de la communication sociale	18	18	15	18	18	*	12	12	*	51,7	53,4	*	1	1	*	22	20	*

\* données non disponibles

<sup>1</sup> Nombre de cours de trois crédits donnés par des chargés de cours

<sup>2</sup> En attente

<sup>3</sup> La différence entre 1995 et 1996 s'explique par le fait que l'Unité communication, qui compte 4 professeurs, a été jumelée à l'Unité Culture et société.

<sup>4</sup> Consolidation à venir

*N.B. Les chiffres présentés à ce tableau concernent les corps professoraux spécifiquement constitués pour la dispensation d'un enseignement en communication, ce qui explique que certaines universités n'offrant qu'un certificat dans le domaine n'y figurent pas.*

## RECHERCHE ET SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

### 7.1 Axes de recherche des départements

De façon générale, les axes et spécificités déjà affirmés dans l'enseignement au 1<sup>er</sup> cycle sont en résonance avec la recherche effectuée dans chacun des départements, même si on remarque une certaine convergence qui s'avère précisément une occasion propice à la concertation (**tableau 7.1**). Cette recherche est supportée par de nombreux centres et groupes, et réseautée grâce aux chaires (**tableau 7.2**).

Une des caractéristiques de la recherche appliquée à l'**UQTR** est l'apport significatif des activités internationales : le modèle privilégié est celui de la « communication de l'action ». À l'**Université Laval**, la création prochaine d'une chaire en communication du risque, venant s'ajouter aux nombreux groupes de recherche, permettra de consolider la formation supérieure en communication santé et marketing social, domaines qui sont spécifiques à cette université. Le cheminement rédaction-communication, créé en 1994 dans le cadre de la Maîtrise en études françaises de l'**Université de Sherbrooke**, s'intéresse à l'étude du texte spécialisé et de ses modes de diffusion, ce qui donne lieu, entre autres, à des recherches sur l'influence de la présence des femmes dans les médias sur les pratiques journalistiques et l'évolution des valeurs d'information, ou d'autres encore sur la typologie et la caractérisation de divers écrits fonctionnels au Québec.

Deux groupes de recherche de l'**Université de Montréal**, le Groupe d'intervention stratégique en communication organisationnelle (GISCOR) et le Groupe de recherche sur les jeunes et les médias-Laboratoire de recherche sur les nouvelles technologies (GRJM-LRNT), qui présentent un alliage de recherche fondamentale et appliquée, illustrent bien les deux axes principaux de développement du Département de communication. Ces axes le distinguent de ses homologues au Québec et au Canada : il demeure d'ailleurs l'une des rares, sinon la seule unité de recherche à avoir acquis une expertise nationalement et internationalement reconnue dans l'un ou l'autre de ces domaines.

Les quatre axes de recherche de l'**UQAM** se traduisent, entre autres choses, par des recherches sur la psychosociologie de la communication, la sémiologie et l'analyse des productions culturelles, et l'histoire des sciences et de la technologie en y ajoutant tout ce que peut impliquer un axe en recherche-production en multimédia interactif. La programmation scientifique de la Maîtrise en étude des médias de **Concordia** s'inscrit dans trois larges regroupements qui donnent lieu à des projets tels que la nature et la conception de l'auditoire, l'esthétique de la télévision, la construction sociale de la couleur, la rhétorique, les *future studies*, la théorie féministe et la communication politique. Au **doctorat conjoint**, on reconnaîtra la contribution respective de chacune des partenaires.

La recherche, essentiellement théorique, menée dans le cadre du programme d'études graduées de **McGill**, porte sur des sujets aussi variés que la culture populaire, la musique, les analyses féministes de la culture et l'histoire de la pensée sociale. Enfin, cinq des professeurs en communication de la **Télé-université** font de la recherche subventionnée; certains professeurs participent, à titre de membres ou de consultants, à divers groupes de recherche.

## TABLEAU 7.1

### Axes de recherche des départements

◇ Formation pourvue aux étudiants des cycles supérieurs

#### UQTR

##### *Communication sociale*

- nouvelles technologies
- usages sociaux des médias
- communication et santé publique
- communication et lien social

#### Université Laval

##### *Communication publique*

- Pratiques professionnelles de la communication
  - Communication et politique
  - Communication et culture
  - Communication et intervention
- ◇ Formation de théoriciens et de praticiens dans ce domaine et initiation à la résolution de problèmes de gestion

#### Université Concordia

##### *Journalisme*

- la presse amérindienne
- l'éthique dans les médias
- les nouveaux médias : digitalisation des médias
- les applications des nouvelles technologies à la pratique professionnelle du journalisme
- les médias en Chine

#### Université de Sherbrooke

##### *Études françaises – cheminement en rédaction-communication*

- analyse : des problématiques de normalisation, des discours et de contenu
  - étude des phénomènes de communication liés à différents aspects de la production, de la diffusion et de la réception des messages
- ◇ Formation de personnes possédant le savoir et le savoir-faire nécessaires à l'élaboration de recherches personnelles et critiques dans l'étude du texte spécialisé considéré dans son contexte de communication

#### Université McGill

##### *Communication*

- Histoire des établissements spécialisés dans les communications
- Développement de nouvelles formes de communication
- Rôle des communications dans la re/production de la culture

#### Télé-université

- analyse économique et politique des réseaux de télécommunication
- communication organisationnelle
- analyse des médias

#### UQAM

##### *Communication*

- médias et nouvelles technologies de l'information-communication
  - communication organisationnelle
  - communication interculturelle, internationale et développement
  - recherche-production en multimédia interactif
- ◇ Formation de spécialistes en communication aptes à utiliser l'une des approches suivantes : sociopolitique, psychologique, sémiotique, anthropologique et d'ergonomie cognitive

#### Université Concordia

##### *Media Studies*

- § Théorie, histoire et analyse critique des mass media et des pratiques des médias
- Aspects politiques, économiques et responsabilité des médias
  - Nouvelles, affaires publiques et médias documentaires
  - Aspects théoriques et culturels des médias et leur développement

#### Université de Montréal

##### *Sciences de la communication*

- médias/nouvelles technologies
  - organisations
- ◇ Formation théorique et méthodologique nettement orientée vers la recherche avec une formation de base en pratiques professionnelles

### DOCTORAT CONJOINT

#### Concordia, Université de Montréal et UQAM

##### *Communication*

1. Aspects sociaux et culturels des technologies d'information
  2. Analyse des discours et des messages médiatisés
  3. Organisation et réseaux de communication
  4. Communication et développement
- 1 et 2. Dimension essentiellement sociopolitique, avec un accent particulier mis sur l'étude de l'impact des nouvelles technologies de communication et leur utilisation à des fins méthodologiques et expérimentales.
  - 3 et 4. Perspective socioéconomique

## TABLEAU 7.2

### Chaires, centres, groupes et laboratoires de recherche en communication

<b>Concordia</b>	Centre de recherche sur la citoyenneté et les transformations sociales (MIDRI) Groupe de recherche sur la citoyenneté culturelle <i>3Dmt Research and Information Centre</i> <i>Concordia Sexuality Project</i> Centre conjoint UQAM-Concordia en communication sur l'Asie-Pacifique Chaire Concordia-UQAM en études ethniques
<b>Laval</b>	Centre d'études sur les médias (CEM) Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) Groupe de recherche interdisciplinaire, mobilité, environnement et sécurité (GRIMES) Groupe de recherche en histoire des médias au Québec (GRHIMEQ) Groupe de recherche en sécurité routière (GSC) Groupe de recherche en communication politique Groupe de recherche sur la violence à la télévision Les produits culturels de grande consommation : le livre, la musique enregistrée, la musique vidéo, la télévision Recherche action sur le développement démocratique et les droits de l'Homme au Maghreb L'impact de la présence des réalisatrices à la télévision francophone québécoise La publicité négative durant la campagne électorale fédérale de 1993
<b>McGill</b>	<i>Center for Research on Canadian Cultural Institutions and Industries (CRCCII)</i> <i>Télé Learning Research Network (programme de centre d'excellence)</i>
<b>Université de Montréal</b>	Groupe d'intervention stratégique en communication organisationnelle (GISCOR) Groupe de recherche et d'intervention en communication organisationnelle (GRIC) Groupe de recherche sur les jeunes et les médias (GRJM) Laboratoire de recherche sur les nouvelles technologies (LRNT) Laboratoire de recherche en communication multimédia Laboratoire d'économie industrielle des médias (LEIM) Laboratoire de recherches sur les politiques de communication
<b>Université de Sherbrooke</b>	Les jeunes et l'Internet Étude des éditoriaux du devoir (1960-1990) Les entreprises de presse et l'édition littéraire Rédaction professionnelle et spécialisée La progression et l'impact de la présence des femmes journalistes dans les médias du Québec depuis 1974 <i>Women's Participation in the Canadian News Media: Progress Since the 1970s</i> Processus et critères de décision des journalistes du Québec en regard des dilemmes éthiques
<b>UQAM</b>	Centre francophone de recherche en informatisation des organisations (CEFRIO) Réseau ORBICOM • Chaire UNESCO-BELL Centre conjoint UQAM-Concordia en communication sur l'Asie-Pacifique Chaire Concordia-UQAM en études ethniques
<b>Télé-université</b> <sup>1</sup>	Participation de professeurs aux activités des groupes suivants : Groupe de recherche sur les industries culturelles et l'information sociale Centre européen pour les langues vivantes, Conseil de l'Europe Comité scientifique de l'UNESCO : droits linguistiques Coordination internationale des chercheurs en littérature populaire et culture médiatique Comité organisateur du Sommet de la francophonie de Hanoï avec l'AUPELF-UREF

<sup>1</sup> Les informations concernent l'Unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, lettres et communications.

## 7.2 Collaborations en recherche

Cette recherche se fait largement en partenariat. Que ce soit par le biais des recherches individuelles ou par celui des groupes et centres interdisciplinaires ou encore, par les relations nationales et transnationales que favorisent les réseaux, la collaboration est le quotidien des départements de communication. La totalité des partenaires du système universitaire québécois sont en relation assidue par l'un ou l'autre de ces vecteurs, sauf peut-être l'UQTR qui n'a pas de cycles supérieurs dans le domaine, mais qui elle-même poursuit des recherches d'un autre ordre avec des partenaires à l'étranger : pour n'en mentionner que quelques-uns, l'Institut Pasteur de Hô Chi Minh-ville, l'Université Santiago de Cuba et l'Université de Mons (Belgique) en matière d'enseignement doctoral et de recherche en intégration sociale.

C'est donc dire que la recherche est fortement implantée sur la scène nationale et internationale. Déjà cité, le réseau ORBICOM, où se rencontrent autant des scientifiques et des spécialistes des médias que des hauts dirigeants d'entreprises et des responsables des politiques publiques en communication, en est une manifestation.

L'une de ses chaires, Unesco-Bell, dont le foyer se trouve aussi à l'UQAM, réunit pour l'instant, notamment, des chercheurs de plusieurs universités québécoises et canadiennes, à savoir l'UQAM, l'Université de Montréal, les universités Laval et McGill, ainsi que *Simon Fraser University* (Colombie-Britannique), *University of Western Ontario* et *University of Calgary* (Alberta), auxquelles devraient se joindre, dans les prochaines années, des gestionnaires de médias, des journalistes et des professionnels de relations publiques et d'industries spécialisées. L'objectif de la chaire est de multiplier les études et les interventions multidisciplinaires et multinationales dans plusieurs champs des communications, incluant la formation et l'éthique des professionnels. Sa fondation, en 1994, s'inscrivait dans le prolongement de la politique adoptée cinq ans auparavant par le Conseil général de l'UNESCO, visant la promotion des cultures démocratiques et le développement des infrastructures médiatiques, la libre expression, le pluralisme dans le traitement de l'information et le respect des droits de la personne.

## 7.3 Contributions scientifiques

Il est virtuellement impossible de détailler les innombrables activités et réalisations de recherche des départements de communication québécois (**tableau 7.3**). Il suffira de dire que, considérés ensemble, ils sont à la source de plus de 550 articles publiés dans des revues avec ou sans comité de lecture. Ne s'en tenir qu'à cela, pourtant, serait occulter les nombreuses productions, livres ou chapitres de livres dont ils sont les auteurs, l'implication des chercheurs à titre d'experts appelés par les médias, le secteur privé ou le grand public à se prononcer sur des sujets reliés à leur domaine d'étude, leur intervention dans le cadre de consultations gouvernementales sur des projets de politiques de réglementation, leur participation active à l'organisation de congrès et colloques, et enfin, leur appartenance à de multiples associations et organismes.

De 1993 à 1996, le secteur a obtenu près de cinq millions de dollars en fonds de recherche et contrats, dont une partie revient aux auxiliaires de recherche, la recherche étant *aussi* une stratégie de formation qui assurera que ceux et celles que les départements ont mission de former soient au fait des plus récents développements, mais qui également les familiarisera avec les méthodes qui leur permettront à leur tour de contribuer à enrichir la connaissance.

La disparité dans les subventions et contrats découle du degré variable auquel les universités se livrent à des activités de recherche et la nature même de ces activités. La source de financement est révélatrice aussi du type de recherche ou d'intervention que chaque département privilégie.



## 7.4 Services aux collectivités

Le rayonnement de la recherche québécoise en communication qui émane des relations interuniversitaires nombreuses et de son ancrage multinational par l'entremise des réseaux n'exclut pas, à une autre échelle, les services à la collectivité par lesquels l'expertise universitaire des départements de communication bénéficie à des objectifs de développement social.

L'**UQTR** tend de plus en plus, d'ailleurs, à l'intégration de ses activités d'enseignement aux activités régionales oeuvrant sur des problématiques communes. Son engagement est illustré par une recherche en cours sur le développement d'un modèle d'apprentissage mixte pour la formation dans l'industrie touristique, par la production de vidéos diffusés sur les télévisions communautaires et portant sur la maladie mentale, sur la pauvreté et les mécanismes de support disponibles, ou encore, par des campagnes de promotion en coordination avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Le Département de journalisme de **Concordia** participe à un programme d'alphabétisation à Montréal et offre des ateliers de formation aux journalistes autochtones. Certains de ses membres agissent comme consultants auprès du *Canadian Community Newspaper Association*.

À l'**Université Laval**, des documents et des projets sont produits dans le cadre de divers cours – avant tout, des plans de communication, des documents audiovisuels et des projets de publicité sociétale – en réponse à des besoins exprimés par divers organismes, principalement de type communautaire ou à but non lucratif. De plus, la présence dans la collectivité y revêt une forme originale, celle de la distribution régionale de l'hebdomadaire préparé dans le cadre de la formation en journalisme.

L'**UQAM** participe et intervient au sein de différents organismes publics et privés dans les domaines de la coopération internationale, des usages des nouvelles technologies et des médias. Le département offre des services de formation, de recherche et de recherche action auprès d'organismes et de regroupements à caractère communautaire dans les domaines de la psychologie de la communication et de la communication organisationnelle. Dans une production récente d'un théâtre montréalais, on lisait au programme le concours du Département de communication de cette université à la réalisation de la musique. La communication, multiforme, trouve différentes voies d'expression.

*Les tendances qui sont ressorties clairement au cours des travaux de la sous-commission en sont deux qui ont trait à la technologie. Signe des temps...*

### 8.1 Équipements sophistiqués et dispendieux

Qu'on se range aux côtés de ceux qui s'insurgent contre la tyrannie de la technologie et questionnent ses motivations, ou à l'opposé, du parti de ceux qui louent les services qu'elle rend et s'exaltent devant les nouveaux territoires qu'elle ouvre à l'exploration, il nous faut constater que les communications oeuvrent dorénavant dans la sphère technologique. Elles intègrent des techniques avancées appelées par le développement technologique ambiant qui forcent l'investissement récurrent en équipements spécialisés.

La formation en communication s'est, au même titre, peu à peu technicisée, orientée par l'évolution des milieux professionnels et les moyens technologiques qui les ont investis. Ce constat touche particulièrement certains programmes dont les orientations sont plus directement ancrées dans la pratique. Il va sans dire que, dans ces cas, les possibilités de satisfaire les objectifs de formation y sont directement liées aux ressources techniques disponibles.

Le contexte technique de la pratique du communicateur se modifiant rapidement, nul ne peut prétendre aujourd'hui pourvoir à sa formation sans l'appuyer sur un solide parc d'équipements : studios radio et télé, supports à la technologie <minidisque>, équipements de tournage vidéo numérique et montage en svhs, laboratoires de production multimédia, laboratoires informatiques, caméras et équipement pour le montage de films, et ainsi de suite.

Or, la classification traditionnelle des communications au voisinage des arts et des lettres leur confère un statut qui tranche avec leur important versant technique et qui influence directement le financement des programmes, partant, les ressources humaines et matérielles qui leur sont consacrées. Bref, un statut qui ne les aide pas à répondre aux défis de formation qui sont les leurs.

Dans ce contexte, les départements de communication doivent faire preuve de débrouillardise : l'Université Laval répond à ses besoins à ce chapitre grâce à un fonds d'investissement dont les étudiants et la Fondation de l'université sont des partenaires. Ce fonds, qui avance 100 000 \$ annuellement, aura permis, notamment, le développement de laboratoires et couramment, il supporte l'acquisition d'équipements et de logiciels. À l'UQTR, le Service des ressources pédagogiques et des médias met à la disposition du programme des salles multimédias, un laboratoire de télé-enseignement et un laboratoire d'animation des groupes. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec Télé-Québec pour obtenir des facilités de montage supplémentaires. Il est certain que le maintien d'une infrastructure technique adéquate repose sur des ententes à l'intérieur des universités, ou sur des partenariats entre elles ou avec l'entreprise privée. Ainsi, « Les établissements d'enseignement pourront aider les entreprises à fournir aux nouveaux employés une formation technique de plus en plus spécialisée si ces dernières leur permettent d'utiliser leur propre équipement<sup>30</sup>. »

<sup>30</sup> *Op. cit.*, Emploi et immigration Canada, 1993, p. 91.

La recherche n'échappe pas à cette technologisation : aux côtés des équipements télévisés et informatiques habituels, ne trouve-t-on pas un laboratoire holographique, une salle d'observation qui recrée un environnement domestique naturel, etc.

### 8.1.1 Un possible partenariat avec le cégep ?

« L'apprentissage de la manipulation des instruments et des techniques de production, qui devrait normalement se faire au niveau collégial ou au travail, ne devrait pas apparaître dans ces programmes de premier cycle<sup>31</sup>. » Voilà ce qu'on disait, il y a vingt ans. Certains croient encore aujourd'hui que l'appropriation des technologies pourrait se faire avantageusement en deuxième année du cégep, plutôt qu'à l'université.

Des cégeps proposent différentes formations techniques en photographie, graphisme, traitement de l'image, et d'autres, un programme général de formation pré-universitaire en communication (Limoilou, à Québec) ou en arts visuels et communication (André-Laurendeau, région métropolitaine).

Un seul établissement collégial, le Cégep de Jonquière, offre un programme *Art et technologie des médias*, formation pratique de trois ans dont la première est consacrée à la formation de base et les deux suivantes, au perfectionnement dans l'une des quatre spécialités de la radio, télévision, presse écrite et publicité. Ce cégep dispose d'un équipement de pointe, qui se compare avantageusement à celui de l'industrie et lui permet d'offrir à ses étudiants une formation technique à l'avenant.

Six mois après la fin de leurs études, le placement des diplômés (1995) dans un emploi lié (temps complet et partiel) est de 77 %<sup>32</sup>. Selon l'indicateur du placement 1990 à 1995, 89 % des répondants sortants se destinant à l'emploi le sont effectivement, entre autres, dans des postes de régisseur, annonceur, technicien en montage, machiniste et reporter. Selon le responsable du programme à Jonquière, un pourcentage important des diplômés, malgré ce que laisserait suggérer le taux de placement, poursuivent des études universitaires immédiatement après le cégep ou quelques années sur le marché du travail, bien qu'ils le font rarement dans le secteur des communications.

La destination a priori différente des formations collégiale technique et universitaire en communication ne s'oppose pas à leur continuité, ce qui permet aux programmes universitaires de reconnaître une partie de la scolarité collégiale à titre de cours universitaires dont sont alors dispensés les étudiants dans la mesure où l'équivalence de la formation est réelle, ce qui ne semble pas être toujours le cas malgré la meilleure des volontés de la part des universités.

En contrepartie, les diplômés du programme collégial ne sont pas particulièrement encouragés à poursuivre en communication au 1<sup>er</sup> cycle universitaire de crainte de « perdre » jusqu'à un an et demi, faute des équivalences souhaitées.

Tout en sachant que la dispense à l'université de certains cours déjà suivis au cégep ne peut concerner au plus que des cours bien ciblés – et non des programmes –, la Commission juge souhaitable la constitution d'une table disciplinaire afin d'examiner les dédoublements potentiels de cheminements individuels de formation en communication et le cas échéant, toute voie d'harmonisation.

---

<sup>31</sup> *Op. cit.*, CREPUQ, avril 1977, p. 34.

<sup>32</sup> *Guide pratique des études collégiales au Québec*, Service régional d'admission du Montréal métropolitain, 1996, pp. 298-299.

Dans un autre ordre d'idées, un tel arrimage cégep-université pourrait être envisagé alors que certains cégeps sont mieux dotés en infrastructures techniques que les universités : un projet en ce sens avait été évoqué, il y a quelques années, entre le Cégep de Jonquière et l'UQAC. Il reste encore, bien sûr, à en imaginer des modalités qui tiendraient compte de divers obstacles, notamment celui d'ordre géographique.

## 8.2 Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'enseignement

Les NTIC pourraient être au coeur des processus de réingénierie universitaire. En enseignement, les facultés et départements d'éducation sont, bien entendu, les premiers interpellés dans cette révolution : on ne compte plus les appels pressants pour une formation qui amènerait les futurs enseignants – les maîtres – à utiliser et à intégrer les NTIC dans leur situation pédagogique particulière. Le sujet était au coeur du Plan d'intervention du ministère de l'Éducation dévoilé en trois temps de 96 à 97<sup>33</sup>.

La question de leur utilisation à des fins d'enseignement a été abordée dans cette sous-commission, car c'était la première sollicitée par les NTIC autrement que comme strict support à l'enseignement. En fait, la mise en évidence des phénomènes émergents, telles que les NTIC, constitue précisément l'une des problématiques de la communication, laquelle repose en outre sur une tradition de réflexion à leur sujet.

Enfin, la représentation pour la première fois de la Télé-université dans une sous-commission désignait celle-ci pour un examen préliminaire du phénomène de la formation à distance dont « [...] la nature et le sort [...] sont inextricablement liés au développement des technologies de l'information et des télécommunications<sup>34</sup>. »

Les départements de communication ont intégré ces nouvelles technologies dans leurs pratiques et dans leurs objets d'investigation et d'analyse. La programmation et les cours sont adaptés en conséquence : des notions nouvelles s'enseignent (par exemple, le virtuel comme conceptualisation du lien communicationnel) et les frontières des spécialités (cinéma, télévision...) s'en trouvent déjà brouillées.

Chose certaine, l'utilisation des nouvelles technologies implique une révision profonde des pratiques éducatives. Il faut configurer un environnement de formation et des environnements d'apprentissage, élaborer des instruments, mettre en forme les connaissances et définir de nouveaux modes d'encadrement et de gestion. De nouveaux outils apparaissent dans le paysage de l'enseignement et de l'apprentissage : multimédia, didacticiels et exerciciels auxquels s'ajoute la formidable portée des réseaux intranet et internet, lui-même de plus en plus un véhicule de télé-enseignement. « Les changements profonds évoqués [...] dans l'environnement de formation vont exiger l'existence d'une référence, d'un corpus de connaissances dont on puisse tirer des guides et des balises<sup>35</sup>. » Les départements de communication sont appelés à y contribuer par leurs recherches (voir **tableau 7.2**).

---

<sup>33</sup> *Les technologies de l'information et de la communication en éducation. Plan d'intervention*, ministère de l'Éducation. 1. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire : formation générale des jeunes et des adultes; 2. Enseignement collégial, 18 septembre 1996; 3. Enseignement universitaire, 29 janvier 1997.

<sup>34</sup> Sylvie Malaisson, *La formation à distance au Québec. Des poussières d'étoiles dans l'espace cybernétique*, pages 91-98, Dans *L'enseignement supérieur à l'heure des nouvelles technologies de l'information*, Actes du colloque ACFAS-CST-CSE (mai 1995), Gouvernement du Québec, 1995, 109 pages (p. 97).

<sup>35</sup> *Ibid.*, CREPUQ, 1996, p. 9.

C'est au vu des changements technologiques en cours et des nouveaux modes organisationnels qui s'ensuivent que l'École de technologie de l'information (ÉTI), créée en 1996 – un partenariat de l'École de technologie supérieure, de la Télé-université, de l'UQAM et de l'Institut national de la recherche scientifique –, concevait tout récemment un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.) en technologie de l'information. Ce programme entend mettre progressivement à contribution les nouveaux modes virtuels d'intervention rendus possibles par l'évolution même de la technologie de l'information qui deviendrait alors à la fois outil et objet d'enseignement. Mentionnons que si certains cours sont offerts sur internet, plusieurs relèvent, pour le moment encore, du mode campus traditionnel.

### 8.2.1 Expériences pédagogiques

Entre-temps, sur le plan de l'enseignement, un projet pilote pour un cours de formule toute multimédia est en cours à l'Université de Montréal. L'UQTR élabore un cours multimédia et interactif dans le cadre du projet COGECO. L'Université Laval envisage de développer la communication visuelle avec un accent sur le multimédia, alors qu'à l'Université de Sherbrooke, un groupe de recherche du Département des lettres et communication se penche sur l'élaboration de divers outils informatiques, tel que test diagnostique et didacticiels touchant l'apprentissage de la grammaire et de la rédaction professionnelle en français et en anglais. Le LICEF (Laboratoire d'informatique cognitive en environnements de formation), rattaché à la Télé-université, poursuit des activités de recherche dans le domaine des NTIC appliquées à la formation. Quant à l'UQAM, elle est au coeur du phénomène avec son option multimédia interactif au baccalauréat et à la maîtrise, alors qu'existe à l'Université du Québec un Fonds de développement du télé-enseignement et qu'un fonds similaire est préconisé à l'UQTR (« Fonds d'enseignement médiatisé »).

Différentes expériences internet ont d'ores et déjà été tentées. L'Université Laval dispense à l'heure actuelle un cours entièrement par l'intermédiaire de ce média avec forum en ligne (*Communication visuelle : l'alphabet*), une première qui aura bien montré qu'il faut réinventer une manière d'enseigner et d'apprendre. Nul ne doute que le mode de communication et la nature des relations entre le formateur et l'étudiant, dictés par une certaine autonomie de ce dernier et en même temps, d'une supervision plus que jamais impérative de la part de l'enseignant, vont être grandement transformés. Une autre expérience, celle de l'Université Concordia qui offre deux cours par internet, témoigne du fait qu'il reste à mettre au point une réglementation, notamment en matière de droits d'auteurs.

Ainsi, les nouvelles technologies s'avèrent un outil et un objet d'étude familier pour tous les départements, comme en font foi les groupes de recherche, les expériences et les projets pédagogiques qu'ils mènent. Tous sont attachés, par ailleurs, à l'acquisition par leurs étudiants de compétences dans leur utilisation et jusqu'à la FEP qui compte développer davantage les apprentissages en ce sens.

## Quelques obstacles

Divers bénéfices attendus, autres qu'une éventuelle réduction des coûts de la main-d'oeuvre, motivent leur intégration en enseignement<sup>36</sup>.

Toutefois, selon nos interlocuteurs, lors même qu'on voudrait utiliser les NTIC à des fins d'enseignement, l'état actuel des choses ne le permettrait pas : la technologie n'a pas atteint sa maturité, le parc des équipements est insuffisant, la relation à la technologie n'est pas acquise pas plus que n'est avérée la capacité de ces nouvelles technologies à supporter la formation. De nouveaux savoirs procéduriers doivent être maîtrisés, et plus loin que l'outil technologique seul, l'environnement demande à être apprivoisé. Cela n'est pas tout donné. Le succès tout relatif des techniques audiovisuelles dans les années 60 et 70 invite à la réserve, en même temps qu'il faut reconnaître se trouver ici en présence d'un phénomène d'une toute autre ampleur, à l'origine d'une mutation profonde des modes de communication et d'une force d'attraction sans précédent.

Dans l'ensemble du système d'éducation, les nouvelles technologies sont perçues par d'aucuns comme un remède aux coupures budgétaires, mais on ne peut prédire qu'elles auront un effet thérapeutique miraculeux sur la déficience de la pédagogie ou les aléas de l'apprentissage ou l'incurie d'un système. Le choix de ces nouveaux vecteurs de l'enseignement ne doit être subordonné aux seuls critères d'accessibilité, d'augmentation de la productivité et de diminution des coûts. D'autre part, sans nier les apports potentiels que ces nouvelles technologies pourraient représenter pour l'élaboration des cours (cours modulaires, par exemple), on ne peut passer outre les investissements considérables, monétaires et professoraux, qu'elles impliquent : selon les unités de la sous-commission qui en ont fait l'expérimentation, la charge du professeur s'en trouverait doublée, voire triplée.

À court terme, du moins, leur introduction ne se traduirait pas par des économies de fonctionnement importantes pour le système universitaire vu les coûts associés à leur développement, leur implantation et leur maintien. « Pour chaque dollar dépensé en matériel, il faut en compter deux pour le logiciel et quatre pour les ressources humaines requises pour la formation et le soutien<sup>37</sup>. » De surcroît, en raison de leur caractère éminemment évolutif, une veille continue s'impose pour les nouveaux développements technologiques et les nouvelles applications en enseignement, ce qui entraîne forcément la mise à jour de la plate-forme matérielle et logicielle.

L'incidence positive des NTIC sur la qualité de l'apprentissage est encore hypothétique en l'absence de données solides et confirmées à ce sujet, lesquelles pourraient bien se faire attendre encore une dizaine d'années. On ne dispose pour l'instant d'aucune information quant au rapport à la langue et à l'écrit des personnes formées par les NTIC et qui évoluent désormais sur le marché du travail.

Réserves qui n'ont pas empêché le programme en communication sociale de l'UQTR de souscrire à de nouvelles modalités pédagogiques intégrant l'hypermédia, et ce, en accord avec les orientations établies en 1996 par l'université : celle-ci s'est même livrée récemment à l'examen du processus et des mesures d'implantation des NTIC<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> *Rapport sur le développement des nouvelles technologies de l'information et des communications dans le réseau universitaire québécois*, CREPUQ, 1996, p. 33.

<sup>37</sup> *Ibid.*, CREPUQ, 1996, p. 10.

<sup>38</sup> *Les NTIC à l'UQTR. Plan directeur en enseignement. Les recommandations*, Groupe de travail de la Commission des Études sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en enseignement, 15 avril 1997.

Peu importe la direction qu'elles prendront et la vitesse à laquelle elles la prendront, « de l'avis de plusieurs, les universités auraient de meilleures chances de réussir dans cette voie si elles parvenaient à coordonner leurs efforts, à mettre en commun leurs ressources et à éviter la duplication des initiatives<sup>39</sup>.» Par exemple, n'y aurait-il pas lieu d'imaginer une plate-forme expérimentale commune pour l'ensemble des universités ?

Il va sans dire que les discussions de cette sous-commission n'ont fait qu'entamer la question des NTIC en enseignement, mais on a jugé opportun d'y amorcer d'entrée de jeu la discussion à leur sujet, sachant que d'autres groupes la complèteraient. Si, dans l'ensemble, les membres inclinent pour la patience, le « hâtez-vous lentement », dans l'attente de résultats probants issus d'études portant sur une période plus longue, il n'empêche que la plupart, voire tous les départements sont déjà acquis, sinon à l'admission d'emblée et intégrale des NTIC, du moins à leur expérimentation.

### 8.2.2 Formation à distance

En pleine phase de modernisation de ses équipements informatiques et télématiques grâce une injection de neuf millions de dollars du Fonds de l'autoroute de l'information (FAI)<sup>40</sup>, la Télé-université prévoit que, d'ici trois à quatre ans, la plupart de ses cours seront informatisés en tout ou en partie : on évoque même une infrastructure de campus virtuel<sup>41</sup>. L'université se dit ainsi bien dotée pour le développement de ce type de matériel, une expertise dont pourraient tirer parti ses consoeurs et particulièrement, pour les cours « extrêmes », soit ceux qui comptent un grand nombre d'étudiants (plus de 80), soit ceux qui n'en comptent qu'un faible nombre mobilisant tout de même un professeur. En proposant ainsi son savoir-faire, la Télé-université répond au voeu que « [...] les institutions de formation à distance soient conscientes que les frontières entre leur champ d'intervention et celui des institutions scolaires classiques se rapprochent et qu'elles doivent en conséquence s'interroger sur leur positionnement et les mécanismes de collaboration avec les autres universités<sup>42</sup>.»

De plus, « La formation à distance correspond aux besoins et aux situations de vie de milliers d'utilisateurs du système éducatif (enseignement régulier et éducation aux adultes) et du système productif (formation sur mesure en entreprise)<sup>43</sup>.» La Faculté de l'éducation permanente (FEP) de l'Université de Montréal, forte d'une expertise de plusieurs années dans le domaine l'aura compris qui projette de développer l'offre de cours à distance en communication, et particulièrement en communications appliquées : la Faculté se dit d'avis que ce pourrait être un lieu intéressant de concertation entre les institutions universitaires. Il y a peut-être là un terrain à explorer, d'autant qu'« à ce jour, tous les projets formels de regroupement en formation à distance au Québec ont échoué. Ces jours-ci, on a même plutôt tendance à donner dans la décentralisation à outrance...<sup>44</sup>»

---

<sup>39</sup> Jean-Pierre Robitaille, *L'intégration des NTIC dans les activités universitaires*, Bulletin CIRST/ENVEX sur l'enseignement supérieur, vol. 2, no. 2, février 1997, 26 pages (p. 12).

<sup>40</sup> De ce financement, six millions sont affectés au développement du matériel et trois millions à la modification des processus d'enseignement et de travail. Le FAI est géré par le Secrétariat de l'autoroute de l'information (SAI), organisme sous la responsabilité de la ministre de la Culture et des Communications.

<sup>41</sup> <<http://www.telug.quebec.ca/Alice/alice/html> >

<sup>42</sup> *Op. cit.*, Gouvernement du Québec, 1995, p. 97.

<sup>43</sup> *Op. cit.*, Gouvernement du Québec, 1995, p. 97.

<sup>44</sup> *Op. cit.*, Gouvernement du Québec, 1995, p. 94.

À l'heure actuelle, la FEP examine également la pertinence d'amorcer l'offre de certains certificats en hors campus, dont celui en relations publiques, après celle déjà en vigueur en rédaction. Pour la Faculté, il s'agit d'un autre espace potentiel de concertation.

Bien qu'il apparait que l'enseignement à distance soit plus adapté à un contexte de formation continue que de formation initiale, on reconnaît, de façon générale, l'intérêt épistémologique que présente le partage de matériel de formation pour l'harmonisation des contenus et des connaissances, ainsi que pour la mobilité des étudiants entre les universités.



## RECOMMANDATIONS

L'examen effectué par la sous-commission des communications confirme qu'il s'agit d'un secteur adapté aux besoins de formation théorique aussi bien que pratique, où la fréquentation étudiante ne donne pas de signes marqués de vouloir se tarir. On dira que cela ne suffit pas pour décréter un état permanent de santé des programmes et qu'il faut veiller à les tenir à jour.

Au terme de leurs travaux, les membres de la sous-commission en sont arrivés à un consensus sur les recommandations suivantes et la Commission a repris ces conclusions et recommandations à son compte.

### I. LES BESOINS EN RESSOURCES DU SECTEUR

Les échanges en séance ont prouvé que les unités qui dispensent ces programmes sont vigilantes à l'égard des modifications qui interviennent régulièrement dans ce champ en développement. Elles sont également attentives à ne pas encourager la domination des cours techniques, auquel cas la quincaillerie l'emporterait sur l'esprit et la réflexion que l'on souhaite au coeur de tout enseignement universitaire. Cela dit, les étudiants qui fréquentent ces programmes le font par intérêt pour la formation de base, mais également pour le développement d'habiletés professionnelles qui leur soient acquises au moment de leur entrée sur le marché du travail. D'où une insistance de leur part pour l'augmentation « des cours à pitons », l'intérêt et la qualité des cours théoriques leur donnant par ailleurs satisfaction. Bien sûr, il faut viser l'heureux équilibre entre la théorie, la compréhension et le « faire ». Dans tous ces programmes, qu'ils soient à tendance professionnelle, à contenu mixte ou d'orientation théorique, il est évident que l'on ne peut prétendre donner des enseignements en communication sans offrir un minimum d'expérimentation des médias. Il est évident également que cela implique qu'on puisse compter pour l'enseignement sur un bassin de professionnels et les équipements nécessaires. Or, les communications ont, depuis toujours, été considérées comme appartenant au domaine des lettres, une classification qui, si elle satisfait leur composante théorique, se révèle tout à fait inappropriée pour toute formation où l'aspect professionnel est prononcé et la teneur technique élevée, comme c'est le cas du programme de communication publique de l'Université Laval, mais aussi de certains des programmes de l'UQAM et de Concordia. Bien sûr, chaque établissement détermine les ressources dont chacune de ses unités d'enseignement bénéficie. Même si la question du financement déborde légèrement son mandat, la Commission estime important de souligner d'impérieux besoins en équipements sophistiqués et dispendieux nécessaires à ces enseignements. Peut-on expliquer ce qu'est le multimédia, ses possibilités et ses limites, sans permettre aux étudiants, plus qu'un contact, une expérimentation de ses capacités et de ses difficultés d'utilisation ?

#### RECOMMANDATION 1

**Il faut assurer la prise en compte du besoin d'expérimentation inhérent à l'étude des communications, ce qui exige la disponibilité de l'équipement nécessaire pour les fins d'enseignement, et un personnel technique adéquat et un personnel professoral suffisant.**

## II. CONCERTATION INTERUNIVERSITAIRE

### LA LEVÉE DES BARRIÈRES RÉGLEMENTAIRES ET D'ORDRE FINANCIER

La description des réussites et des problèmes émanant de l'expérience du doctorat conjoint amène les membres de la sous-commission à formuler des recommandations qui devraient permettre d'augmenter les fruits de la collaboration interuniversitaire. On a souligné combien le succès du programme aujourd'hui s'explique par la planification soignée qui a présidé à sa mise en opération. La nature conjointe entraîne, toutefois, un alourdissement certain de la tâche des professeurs pour cause de réunions, de tentatives de conciliation des réglementations en vigueur dans les différentes institutions, de concordance d'agendas, et le reste.

Il est certainement plus simple de faire cavalier seul que de se contraindre à des ajustements interinstitutionnels souvent laborieux, mais il est également clair que le partage de ressources est la voie de l'avenir pour les programmes universitaires, surtout aux cycles supérieurs.

Cela dit, lorsque les partenaires du doctorat conjoint en communication, professeurs et étudiants d'institutions aussi différentes que Concordia, l'UQAM et l'Université de Montréal, en parlent avec un tel enthousiasme, on ne peut que souhaiter voir lever les obstacles qui persistent à la complète harmonisation du programme, au nombre desquels les barrières réglementaires et la migration périodique du secrétariat sont les premières invoquées. Des calendriers d'admission et d'inscription qui ne concordent pas, laissant le jeu possible à un certain maraudage pour s'attirer les clientèles. Des règlements d'études supérieures à ce point différents qu'une moyenne de C signifie l'exclusion du programme dans une université et non dans l'autre. Un secrétariat qui déménage avec le changement de direction, passant d'une université à l'autre à tous les trois ans. Faute de permanence du soutien secretarial, aucun registre central et absence de mémoire quant aux activités et aux dossiers étudiants, chaque université ayant ceux de ses propres inscrits.

#### RECOMMANDATION 2

**La Commission invite les trois institutions, particulièrement leurs unités de coordination des études supérieures, à travailler à la suppression des barrières réglementaires interinstitutionnelles qui alourdissent le fonctionnement conjoint du doctorat en communication. Elle souhaite également que l'on examine une formule permanente de coordination pour la gestion du secrétariat du programme.**

Quant aux obstacles d'ordre financier, on signale l'effet de dissuasion dans le partage des séminaires que constitue la formule de financement des universités, qui fait tout sauf inciter à l'alternance des cours entre les départements des institutions qui dispensent le programme. Dans le cas d'un programme aussi complètement conjoint par ailleurs que celui-ci, les effets sont encore plus facilement visibles, même si le nombre des tâches d'enseignement que l'on pourrait épargner est relativement mince. Il n'empêche, tous ces petits « irritants » divertissent l'énergie de ceux qui s'y butent et les éloignent de leur tâche principale, à savoir l'enseignement, l'encadrement des étudiants, la recherche et le rayonnement.

### **RECOMMANDATION 3**

**Afin de favoriser les échanges entre les universités et de lever les obstacles à cette mobilité que constitue l'actuel partage financier en cas d'entente interuniversitaire, la Commission presse la CREPUQ de travailler à la mise au point d'une nouvelle formule de partage des subventions entre les institutions dans les cas de programmes conjoints et de planification d'offres de cours partagées.**

### **III. L'EXTENSION DU DOCTORAT CONJOINT À L'UNIVERSITÉ LAVAL**

On a vu la prépondérance des universités de Montréal aux cycles supérieurs en communication. De son côté, l'Université Laval dispense une maîtrise et souhaiterait compléter l'éventail de ses programmes avec un doctorat. Elle a fait état des atouts qu'elle pourrait apporter en se joignant à un programme novateur et maintenant bien en place, notamment ses relations canado-européennes grâce au consortium dont elle est le point d'ancrage au Canada. Les partenaires du doctorat conjoint se sont montrés ouverts à l'examen de cette hypothèse. Il est clair que la réalisation des recommandations 2 et 3 sera décisive sur la conclusion de ces discussions.

### **RECOMMANDATION 4**

**La Commission invite les universités concernées à se concerter en vue de trouver une hypothèse réaliste d'extension du doctorat conjoint à l'Université Laval et à porter une attention particulière aux recommandations 2 et 3.**

### **IV. L'EXTENSION À LA MAÎTRISE DES MODALITÉS DE COOPÉRATION DU DOCTORAT CONJOINT**

De l'avis des membres de la sous-commission et plus particulièrement de ceux des quatre universités montréalaises, c'est au niveau de la maîtrise que les économies d'enseignement sont le plus susceptibles d'intervenir. On l'a dit, le baccalauréat ne se prête pas énormément à des offres conjointes de cours entre les universités, compte tenu des différentes perspectives des programmes, qu'il faut préserver, compte tenu également de cohortes suffisamment nombreuses pour assurer l'atteinte d'un coût raisonnable de l'enseignement dans chacune des institutions. Lorsque les moyennes de groupe au premier cycle atteignent la quarantaine, on est proche de l'optimum possible, surtout lorsque le programme compte de nombreux ateliers, par définition donnés en petits groupes. En revanche, au second cycle, les séminaires sont souvent donnés à des groupes beaucoup plus petits que ce qu'il serait possible d'atteindre sans nuire à la qualité de l'échange nécessaire dans ces activités. C'est dans ce sens que la Commission estime que des économies seraient réalisables à la maîtrise.

## RECOMMANDATION 5

**La Commission invite les universités montréalaises, y inclus la Télé-université, à examiner et à confronter leurs activités régulièrement données à la maîtrise et à planifier ensemble un calendrier d'offre de cours qui permette à la fois de maintenir l'accès des étudiants aux cours et séminaires nécessaires à la réalisation de leur programme dans les temps prévus et aux universités de réduire les coûts de l'enseignement à ce cycle, ainsi que d'affecter un plus grand nombre de professeurs à temps plein à l'enseignement de premier cycle.**

**En conséquence, la Commission recommande la mise sur pied immédiate d'un groupe de travail réunissant les universités concernées, qui verrait à établir des modalités de concertation pour la formation au 2<sup>e</sup> cycle (partage de cours, séminaire annuel conjoint...) et invite la sous-commission à lui faire rapport au mois d'avril 1998.**

## V. LE CAS PARTICULIER DE L'ENSEIGNEMENT MÉDIATISÉ

La Télé-université a développé un baccalauréat en communication, à tendance plus théorique que pratique, entièrement disponible à distance. Plusieurs des cours d'introduction peuvent répondre aux besoins de la formation de base de l'un ou l'autre programme donnés sur campus, moyennant une adaptation de la formule d'encadrement des étudiants à la salle de classe.

Jusqu'à tout récemment, les universités ont eu tendance à écarter toute formule de collaboration avec la Télé-université. Depuis les plus récents progrès technologiques, notamment dans le domaine du multimédia et des communications télématiques, les universités comprennent qu'il pourrait s'agir là d'un moyen d'apprentissage très efficace pour les étudiants, à la condition que le contenu des cours soit développé par les professeurs qui doivent rester les premiers responsables du contenu de l'enseignement. Ceux de la Télé-université répondent à ce critère et les trousse de cours – documents, carnets d'accompagnement, cassettes vidéo ou portions de cours télévisés – sont conçues pour que l'étudiant puisse travailler en toute autonomie, assisté d'un tuteur avec lequel il peut échanger au téléphone ou communiquer par courrier électronique.

Il faut souligner que, contrairement à la croyance répandue, les cours développés selon ce modèle ne sont pas nécessairement moins chers que les cours donnés en classe. Un groupe de travail de la CREPUQ a évalué à 700 000 \$ par cours la mise au point d'activités d'enseignement qui utiliseraient la panoplie des moyens technologiques disponibles. Le développement du matériel est long et coûteux, et la trousse de cours doit, comme un cours en classe, être révisée périodiquement et donc faire l'objet d'une nouvelle édition. Sans compter les appareils dispendieux auxquels les étudiants devraient avoir accès pour jouir de cette forme d'enseignement. De plus, il faut comprendre que si l'on peut utiliser la médiatisation pour quelques activités à l'intérieur d'un bac, des étudiants qui ont choisi le mode campus pour poursuivre leurs études souhaitent l'interaction avec le professeur et avec leurs collègues. En d'autres termes, il s'agit d'un moyen utile pour assurer des contenus uniformes, mais aussi un moyen qu'on ne peut généraliser, à moins que des étudiants aient choisi délibérément d'utiliser l'enseignement à distance pour tout leur programme.

Cela dit, on pourrait, dans le domaine qui nous occupe, utiliser le matériel du bac en communication de la Télé-université pour quelques activités de base, comme certains cours d'introduction. Le problème réside encore une fois en l'absence de règles satisfaisantes de partage des subventions qui, pour le moment, sont liées à la clientèle et basées sur l'université d'attache de l'étudiant. Non seulement est-il difficile pour une université de perdre des inscrits au profit d'une autre institution, mais, à l'intérieur même de l'université, on attend du département l'atteinte d'une certaine moyenne d'étudiants par groupe et l'affluence dans les cours obligatoires constitue la base qui permet de dispenser ceux forcément moins fréquentés et nombreux ou plus dispendieux, les cours au choix ou les ateliers. Les universités fonctionnent de cette façon en raison, encore une fois, de la formule de financement.

Le système universitaire du Québec doit absolument trouver une solution financière à long terme à ce problème parce que la médiatisation des enseignements est désormais une réalité et que d'autres universités, ailleurs, offrent déjà des cours sur les réseaux électroniques. La concurrence à l'intérieur du réseau universitaire québécois sera alors, à plus ou moins brève échéance, déclassée par une autre, extérieure, qui a bien des chances d'être moins policée !

#### **RECOMMANDATION 6**

**La Commission réitère la recommandation 3, cette fois quant à une formule de partage de subventions qui rende plus facile l'expérimentation de cours médiatisés, produits par la Télé-université, seule ou en collaboration avec d'autres institutions, ou par toute autre institution universitaire au Québec, à la condition que l'institution qui en fait la demande demeure, par ses professeurs, le maître d'oeuvre du contenu de ces cours.**

**Elle invite également les universités déjà fortement impliquées dans la formation à distance à examiner des hypothèses de partage de matériel pédagogique.**

#### **VI. UNE CONTINUITÉ ACCRUE ENTRE LES ORDRES COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE**

Une seule formation technique en communication est offerte au Québec, celle du Cégep de Jonquière qui prépare les étudiants à s'intégrer directement au marché du travail. Ils le font d'ailleurs avec succès, comme en témoignent les statistiques de placement les concernant.

La pratique de l'équivalence (reconnaissance des crédits d'un cours suivi ailleurs) ou de la substitution (par laquelle un étudiant, exempté d'un cours précis, est tenu d'en suivre un autre) est déjà bien implantée pour le passage d'un programme universitaire à l'autre. Des équivalences sont aussi possibles pour prendre en compte la formation préalable des diplômés du cégep technique. Cependant, les lacunes de leurs connaissances fondamentales sont fréquemment invoquées par les représentants universitaires.

Cela dit, l'arrimage systématique dans le secteur des communications n'a jamais été sérieusement examiné et la Commission suggère que l'exercice se fasse de façon à dégager des voies en ce sens, étant entendu qu'une intégration plus poussée ne pourrait concerner que certains cours spécifiques au sein des programmes.

Sous un autre rapport, les étudiants universitaires en communication ne trouvent pas toujours à combler leur avidité de cours techniques, non seulement parce que l'acquisition et la mise à jour des infrastructures et du matériel techniques imposent aux départements des déboursés importants que le contexte et leur statut actuel refrènent, mais aussi, parce qu'un certain dosage de théorie et de technique, dicté par la tradition critique prévalant dans la formation en communication au Québec, se doit d'être respecté. Sans pour autant céder aux seules instances des étudiants, il demeure que les cours techniques incontournables pourraient profiter d'infrastructures techniques existant hors de l'université. Des ententes comparables sur le partage de services ou d'équipements ont déjà été conclues entre collèges et universités.

Instance consultative créée dans les années 70 sous le nom de CLESEC (Comité de liaison de l'Enseignement supérieur/Enseignement) et coordonnée depuis le ministère de l'Éducation, le CLES vise à favoriser l'articulation des services de formation dispensés par les ordres collégial et universitaire en appuyant le développement d'actions conjointes et de partenariats. L'examen de la qualité et de la continuité des contenus préconisé ici pour les communications a été mené avec des résultats tangibles pour le programme Arts et lettres (notamment, la suppression et l'harmonisation de certains préalables) et pour les versions expérimentales des programmes Sciences de la nature, Histoire et civilisation, ainsi que Sciences, lettres et arts. En ce qui concerne les programmes d'études techniques, un inventaire des ententes effectives ou projets d'ententes entre universités et collèges a été dressé.

#### **RECOMMANDATION 7**

**La Commission invite le CLES à constituer, dès le printemps 1998, une table disciplinaire qui réunirait des représentants des départements des universités et des collèges impliqués dans la formation en communication afin d'examiner de concert tout dédoublement potentiel dans les cheminements individuels dans le cadre d'une telle formation et toute possibilité d'arrimage des deux ordres dans ce secteur.**

**En outre, la Commission considère l'occasion propice à l'examen des possibilités de partage d'équipements ou d'infrastructures techniques.**

#### **VII. UNE MEILLEURE INFORMATION AUX CANDIDATS**

Les membres de la sous-commission ont exprimé le vœu d'améliorer l'information disponible pour toutes les personnes qui souhaitent poursuivre des études en communication. On peut facilement être dérouté par l'offre multiple des programmes en communication au Québec, même si ceux-ci, on l'a vu, possèdent des caractéristiques assez affirmées et distinctives.

#### **RECOMMANDATION 8**

**La Commission appuie le projet de mise en place d'un outil commun – un site internet, par exemple – où se trouveraient des informations concertées sur l'ensemble des programmes universitaires québécois en communication. La désignation d'un responsable devrait provenir des départements mêmes.**

## CONCLUSION

On a vu qu'au delà du terme générique « communication », chaque programme universitaire qui offre une formation dans le domaine présente une originalité d'approche et de contenu prolongée aux cycles supérieurs, cette spécificité s'étant établie par l'entrée successive depuis 1965 des universités dans l'offre de programmes. Au regard de la stabilité de la fréquentation étudiante à hauteur de 3 300 étudiants à tous les cycles dans les programmes longs depuis 1990 et avec une demande qui dépasse 5 000 annuellement, on peut estimer que ce secteur est en équilibre. Avec une offre de programmes qui propose un éventail complet des diverses perspectives par lesquelles les communications peuvent être appréhendées, soit comme objet d'étude, soit pour la construction d'un contenu et l'apprentissage des divers moyens qui en permettent la mise en forme, la couverture du champ d'étude est pertinente et complémentaire : la présence de tous les domaines d'importance pour ce champ est assurée par l'une ou l'autre des universités. Chaque programme fait montre d'un dosage de théorie et de pratique qui conjugue le regard critique, la méthodologie et l'expérimentation. Cette diversité et cette complémentarité seront explicitées dans un site web commun où les candidats à une formation dans le secteur pourront s'en enquérir.

Il ressort clairement de la description des programmes de premier cycle que le partage de cours entre plusieurs universités y apporterait peu d'avantages, à cause, à la fois de la complémentarité qu'ils présentent et de l'optimum de clientèle atteint dans des programmes presque tous contingentés. C'est pour les cours théoriques de base qu'ils comportent tous que l'échange en matière de formation pourrait se réaliser et être facilité par l'utilisation des nouveaux environnements de formation introduits par les NTIC. La Télé-université a développé des cours de base pour son bac en communication à distance et un savoir-faire au chapitre de la médiatisation que ses consoeurs se sont dites prêtes à considérer pour certains contenus de base. À ce sujet, une discussion sur les NTIC a fait ressortir le caractère encore expérimental de ces technologies, leurs retombées encore inconnues sur l'intégration des apprentissages et, dans l'état actuel de leur développement, les investissements humains et monétaires considérables qu'elles impliquent en enseignement. Voilà, sans conteste, un champ largement ouvert à l'expérimentation critique.

Aux cycles supérieurs, une concertation est d'ores et déjà à l'oeuvre comme en témoigne le doctorat conjoint entre trois des universités montréalaises et ce, en dépit des obstacles d'ordres réglementaire et financier qui, s'ils sont soulignés ici, ont été évoqués pour tous les secteurs réunis à ce jour et que des recommandations invitent à faire disparaître. L'Université Laval, au centre d'un consortium canado-européen, souhaiterait se joindre à ce programme et l'hypothèse doit être examinée par les universités concernées.

De moindre ampleur mais également importante, une concertation serait envisageable à la maîtrise : elle pourrait alors revêtir la forme de séminaires annuels conjoints, de partage de cours ou d'autres encore à définir. Ce sont ces possibilités qu'examinera un groupe de travail réunissant les universités montréalaises concernées, y inclus la Télé-université, et devant faire rapport en avril 1998.

La recherche en communication au Québec peut compter sur des équipes nombreuses et actives ainsi que sur des réseaux internationaux dont certains ont leur foyer dans des universités québécoises, permettant non seulement à la recherche de se faire et de s'enseigner à un nombre croissant d'étudiants aux cycles supérieurs, mais aussi de se transporter. La nature variée de leur sujet d'étude illustre bien la multiplicité et la vaste portée de ce qu'on appelle communication.

L'expertise de ces équipes emprunte aussi les voies de l'intervention et de la participation dans des organismes communautaires ou à but non lucratif et dont on trouve de nombreuses manifestations en communication, ce qui tient, sans doute, à la nature même de l'objet.

Si la Commission ne doute pas que dans les circonstances actuelles, la charge professorale est considérable pour tous, on a eu l'occasion de souligner au cours des travaux de cette sous-commission la situation particulière vécue à ce chapitre à l'Université Laval qui ne pratique aucun contingentement.

En outre, la sous-commission a mis en évidence les besoins flagrants en expérimentation essentiels à certains programmes de type professionnel, alors que les communications se trouvent classées traditionnellement aux côtés des lettres et sciences humaines. L'importante composante technique inhérente à leur pratique est ainsi occultée autant que la percée technologique essentielle qu'ont connue leur moyens, requérant plus loin qu'une mise à jour du contenu de la formation, celle des outils à enseigner et à apprivoiser. Dans ces circonstances, un partenariat avec certains cégeps ou des entreprises, déjà examiné dans ce dernier cas par certaines universités, pourrait s'avérer souhaitable afin d'assurer la disponibilité des outils techniques qui peuvent être les objets ou les supports de l'apprentissage.

L'aspect technique est au coeur de la formation en communication dispensée au Cégep de Jonquière. Ses diplômés réussissent bien sur le marché de l'emploi, mais une certaine proportion choisit de poursuivre des études universitaires. Ces diplômés estiment ne pas bénéficier toujours de toutes les équivalences légitimes, alors qu'à l'université, on signale la nécessité de bien asseoir leurs connaissances théoriques fondamentales. C'est précisément sur la base de ce malentendu que la Commission a demandé à ce que soit examinées au sein d'une table disciplinaire à être créée sous les auspices du Comité de liaison des études supérieures les possibles avenues d'un arrimage entre les deux ordres de façon à harmoniser leur offre et à favoriser le continuum de la formation en communication qu'ils dispensent.

Enfin, la formation courte, qu'elle se présente sous la forme de certificats, de microprogrammes, ou de formation continue demeure très prisée. Il faut considérer cet intérêt soutenu de la part de plus de 2 200 étudiants en 1996 (3 400 si l'on inclut les certificats en rédaction) comme une reconnaissance des outils et des compétences fondamentales qu'une telle formation est à même de procurer pour des contextes professionnels très différents.

On a rappelé, lors de ces travaux, l'importance que les réingénieries, en cours à de multiples échelles dans chacun des établissements, se transposent à l'échelle interuniversitaire. La vigilance s'impose d'autant que l'on a à coeur de préserver l'heureux équilibre aujourd'hui atteint dans le secteur des communications.

## ANNEXES



### Composition de la Commission des universités sur les programmes

Beaupré, Léonce	Président de la Commission des universités sur les programmes Chargé de projets, Vice-rectorat exécutif, Université Laval
Bachand, Jacques	Directeur des études de 1 <sup>er</sup> cycle, Université du Québec
Brousseau, Diane	Agente de secrétariat, Université Laval
de Takacsy, Nick	Professeur, Département de physique, Université McGill
Gendreau, Louis	Directeur des programmes d'enseignement et de recherche, Ministère de l'Éducation du Québec
Godbout, Claude	Vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes, Université Laval
Habib, Henry	Directeur, Département des sciences politiques, Université Concordia
Harvey, Michel	Ingénieur conseil et président, ISOCO Construction inc., Chicoutimi
Hurtubise, Daphné	Étudiante au baccalauréat en génie civil, École Polytechnique
Kruzynski, Anna	Étudiante au doctorat en psychologie, Université McGill
Laforest, Mario	Doyen, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke
Lamontagne, Francine	Étudiante au certificat, École des Hautes Études Commerciales
Lamoureux, André	Chargée de cours, Département des relations industrielles et Faculté d'Éducation permanente, Université de Montréal
Laval, Michel	Attaché d'administration pédagogique, Université de Sherbrooke
Letocha, Louise	Doyenne des études de 1 <sup>er</sup> cycle, Université du Québec à Montréal
Montplaisir, Serge	Professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Montréal
Raymond, Louis	Professeur en systèmes d'information, Département des sciences de la gestion et de l'économie, Université du Québec à Trois-Rivières

#### Secrétariat permanent

McNicoll, Claire	Secrétaire générale
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche
Drolet, Réjean	Chargé de recherche
Lacombe, Alain	Chargé de recherche
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche
Ouellet, Pascale	Chargée de recherche

**Composition de la sous-commission  
sur le secteur Communication**

Laforest, Mario	Président de la sous-commission, membre de la CUP et doyen, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke
Marty Allor	Directeur, Département des <i>Communication Studies</i> , Université Concordia
Carontini, Enrico	Directeur, Département des communications, Université du Québec à Montréal
Corriveau, Raymond	Professeur, Département des sciences du loisir et de la communication sociale, Université du Québec à Trois-Rivières
Duque, Nina	Étudiante à la maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal
Giroux, Luc	Directeur, Département des communications, Université de Montréal
Juneau, Pierre	Membre externe
Lamoureux, André	Membre de la CUP et chargé de cours, Département des relations industrielles, Faculté d'éducation permanente et École Polytechnique
Martel, Caroline	Étudiante à la maîtrise en <i>Media Studies</i> , Université Concordia
McNicoll, Claire	Secrétaire générale, Commission des universités sur les programmes
Paquette, Guy	Directeur, Département d'information et de communication, Université Laval
Pons, Christian-Marie	Professeur, Département des lettres et communications, Université de Sherbrooke
Straw, William	Directeur, <i>Graduate Program in Communications</i> , Université McGill
Wilson, Kevin	Professeur et responsable du programme de baccalauréat en communication, Télé-Université
Yelle, François	Étudiant au doctorat conjoint, Université de Montréal
Ouellet, Pascale	Chargée de recherche, Commission des universités sur les programmes

**Personnes invitées**

Lorraine Camerlain, directrice de programmes, Famille société et communication appliquée,  
Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal

Robert Leroux, doyen, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal

## Données sur les baccalauréats en communication dans les universités québécoises (1984-1996)

## INSCRIPTIONS TOTALES

Année	Communication Studies			Psychosociologie de la communication					Télé-univ.	Total
	Journalisme		Laval <sup>3</sup>	UdeM	UdeS <sup>4</sup>	UQAM	UQAM <sup>5</sup>	UQTR		
Concordia <sup>1</sup>	Concordia <sup>2</sup>									
Aut. 1984			382			333	431	160		1306
Aut. 1985			515			345	440	128		1428
Aut. 1986	316	160	728			337	402	140		2083
Aut. 1987	309	164	761		143	339	379	118		2213
Aut. 1988	311	169	812	74	246	335	385	107		2439
Aut. 1989	305	166	902	124	264	341	376	98		2576
Aut. 1990	316	157	905	165	321	330	364	71	86	2715
Aut. 1991	318	159	885	196	314	310	376	65	109	2732
Aut. 1992	300	154	838	216	319	386	392	58	124	2787
Aut. 1993	316	149	765	238	347	390	370	58	118	2751
Aut. 1994	320	160	753	255	354	412	381	63	125	2823
Aut. 1995	327	167	684	248	365	421	381	72	115	2780
Aut. 1996	316	160	647	259	333	387	492	84	106	2784

## DIPLOMES DÉCERNÉS

Année	Communication Studies			Psychosociologie de la communication					Télé-univ.	Total
	Journalisme		Laval <sup>3</sup>	UdeM	UdeS <sup>4</sup>	UQAM	UQAM <sup>5</sup>	UQTR		
Concordia <sup>1</sup>	Concordia <sup>2</sup>									
1988	72	32	119		6	67	116	18		430
1989	87	39	160		29	65	118	20		518
1990	88	41	201	23	34	60	86	30		563
1991	92	42	203	41	72	75	93	31		649
1992	79	43	222	52	60	65	105	18		644
1993	86	31	222	64	62	69	119	12	2	667
1994	83	35	209	66	74	72	84	19	1	643
1995	82	31	198	83	75	91	106	7	4	677
1996	89	39	193	65	79	92	75	14	6	652

## NOUVELLES INSCRIPTIONS

Année	Communication Studies			Psychosociologie de la communication					Télé-univ.	Total
	Journalisme		Laval <sup>3</sup>	UdeM	UdeS <sup>4</sup>	UQAM	UQAM <sup>5</sup>	UQTR		
Concordia <sup>1</sup>	Concordia <sup>2</sup>									
1990	79	41	551	92	135	104	123	21	86	1232
1991	92	46	626	117	148	103	120	30	121	1403
1992	75	42	516	122	130	193	138	22	110	1348
1993	95	40	475	148	141	140	126	31	98	1294
1994	74	47	506	143	146	152	122	31	88	1309
1995	87	50	396	105	175	150	132	34	61	1190
1996	79	53	360	162	124	127	222	41	67	1235

<sup>1</sup> Inclut la majeure et le baccalauréat spécialisé<sup>2</sup> Inclut la Majeure en journalisme et les baccalauréats spécialisés en journalisme et *Broadcast Journalism*<sup>3</sup> Inclut, pour 1996, les valeurs de la Majeure et du Baccalauréat en communication publique. La valeur des nouvelles inscriptions pour 1996 est fournie par l'établissement.<sup>4</sup> Valeurs pour tous les baccalauréats avec mineure en communication<sup>5</sup> Toutes les données incluent celles concernant les options de journalisme et de relations publiques.

## ANNEXE D

### Données sur les maîtrises en communication dans les universités québécoises (1984-1996)

#### INSCRIPTIONS TOTALES

A m é e	C o n c o r d i a	L a v a l	M c G i l l	U d e M	U Q A M	T o t a l
A u t. 84			19	88	86	193
A u t. 85			24	96	89	209
A u t. 86	34		20	102	88	244
A u t. 87	44	15	19	92	90	260
A u t. 88	50	23	24	86	98	281
A u t. 89	56	28	16	80	117	297
A u t. 90	60	29	16	87	132	324
A u t. 91	64	33	23	91	156	367
A u t. 92	67	47	25	71	152	362
A u t. 93	72	45	27	64	157	365
A u t. 94	72	54	31	65	158	380
A u t. 95	70	60	25	62	157	374
A u t. 96	76	56	32	75	156	395

---

#### DIPLÔMES DÉCERNÉS

A m é e	C o n c o r d i a	L a v a l	M c G i l l	U d e M	U Q A M	T o t a l
1988	8		4	21	21	54
1989	4	7	7	17	19	54
1990	8	9	0	15	18	50
1991	10	10	1	22	19	62
1992	11	7	4	22	23	67
1993	5	17	5	15	24	66
1994	12	13	7	17	37	86
1995	15	10	11	19	36	91
1996	13	21	10	7	47	98

---

#### NOUVELLES INSCRIPTIONS

A m é e	C o n c o r d i a	L a v a l	M c G i l l	U d e M	U Q A M	T o t a l
1990	22	9	2	29	44	106
1991	18	26	13	31	52	140
1992	20	24	10	19	44	117
1993	15	32	11	26	51	135
1994	20	42	11	30	52	155
1995	22	33	9	23	60	147
1996	20	29	16	33	61	159

---

## ANNEXE E

### Données sur les doctorats en communication dans les universités québécoises (1984-1996)

#### INSCRIPTIONS TOTALES

Année	Concordia *	McGill	UdeM *	UQAM *	Ph.D. conj. ( $\Sigma$ *)	Total
Aut. 84		26				26
Aut. 85		30				30
Aut. 86		24				24
Aut. 87	4	16	5	4	13	29
Aut. 88	8	19	11	14	33	52
Aut. 89	14	18	14	19	47	65
Aut. 90	14	12	18	26	58	70
Aut. 91	17	15	22	31	70	85
Aut. 92	20	17	21	38	79	96
Aut. 93	19	27	26	45	90	117
Aut. 94	20	29	28	46	94	123
Aut. 95	20	28	33	46	99	127
Aut. 96	21	32	36	44	101	133

---

#### DIPLÔMES DÉCERNÉS

Année	Concordia *	McGill	UdeM *	UQAM *	Ph.D. conj. ( $\Sigma$ *)	Total
1988		2				2
1989		4				4
1990		5				5
1991		3	1			4
1992	1	1	1		2	3
1993	6	4			6	10
1994	1	1	2	5	8	9
1995	1	3	2	1	4	7
1996	2	1	2	5	9	10

---

#### NOUVELLES INSCRIPTIONS

Année	Concordia *	McGill	UdeM *	UQAM *	Ph.D. conj. ( $\Sigma$ *)	Total
1990	2		5	9	16	16
1991	5	3	8	8	21	24
1992	4	1	4	7	15	16
1993	5	11	6	12	23	34
1994	3	5	6	9	18	23
1995	3	5	7	12	22	27
1996	3	7	7	6	16	23

---

## ANNEXE F

### Données sur les certificats en communication dans les universités québécoises (1984-1996)

#### INSCRIPTIONS TOTALES

	Laval			UdeM		UdeS Comm.	UQAH Comm.	UQAT Comm.	UQAM		Télé-université		Total
	Journal.	Comm. pub.1	Rel. pub.	Journal.	Pub. 2				Comm. appl.	IPS *	Comm.	Comm. org.	
Aut. 84	286		602	186	367					417	104		1962
Aut. 85	176	84	578	164	407					440	133		1982
Aut. 86	88	422	559	186	451		33	24		429	140		2332
Aut. 87	57	456	566	151	458		32	45		434	120		2319
Aut. 88	48	435	589	152	542		64	70		433	131		2464
Aut. 89	46	451	580	127	585		48	41		454	121		2477
Aut. 90	32	423	618	111	575		76	76		476	123	215	2763
Aut. 91	23	377	592	105	541		112	36		488	118	203	2637
Aut. 92	31	313	569	90	515		98	32		482	132	193	2487
Aut. 93	41	284	546	106	513		95	27		524	113	176	2460
Aut. 94	30	224	446	102	448	106	109	38		562	124	139	2335
Aut. 95	36	192	374	98	374	139	94	32		602	127	142	2231
Aut. 96	32	178	407	120	450	167	80	14	8	540	94	113	2209

#### DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Laval			Ude M		UdeS Comm.	UQAH Comm.	UQAT Comm.	UQAM		Télé-université		Total
	Journal.	Comm. pub.1	Rel. pub.	Journal.	Pub. 2				Comm. appl.	IPS *	Comm.	Comm. org.	
1988	24	27	115	31	141			3	3	123	37		504
1989	16	32	110	32	143			10	4	109	36		492
1990	24	34	101	28	143		8	6	9	102	29		484
1991	14	39	132	30	173		22	11	13	131	47		612
1992	15	32	109	24	169		21	6	1	135	44	6	562
1993	24	31	140	24	128		16	7	4	132	49	19	574
1994	32	31	150	26	104		24	6	16	130	33	22	574
1995	17	27	104	24	127	4	31	3	4	157	35	23	556
1996	18	24	99	28	86	32	31	11	1	152	33	27	542

#### NOUVELLES INSCRIPTIONS

	Laval			Ude M		UdeS Comm.	UQAH Comm.	UQAT Comm.	UQAM		Télé-université		Total
	Journal.	Comm. pub.1	Rel. pub.	Journal.	Pub. 2				Comm. appl.	IPS *	Comm.	Comm. org.	
1990	29	385	369	73	388		86	15	56	223	64	215	1903
1991	18	340	384	71	359		97	20	20	248	63	226	1846
1992	28	301	340	60	351		78	25	2	259	73	199	1716
1993	40	268	338	76	360		79	19	3	309	63	153	1708
1994	36	214	274	67	266	126	77	22	2	287	67	97	1535
1995	34	185	199	56	198	110	78	13	16	339	70	103	1404
1996	32	167	262	95	310	114	72	3	7	252	44	72	1444

\* IPS = Intervention psychosociale

<sup>1</sup> Comprend les données de la mineure et du certificat en communication publique

<sup>2</sup> Comprend Publicité I et II

N.B. Le programme de l'UQAC est en suspension d'admission.

## ANNEXE G

### Données sur les certificats en rédaction dans les universités québécoises (1984-1995)

#### INSCRIPTIONS TOTALES

	Laval <sup>1</sup>	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQTR	Télé-univ.	Total
Aut. 1984		155			39	223		38		455
Aut. 1985		154			31	249		49		483
Aut. 1986		141			29	275		53		498
Aut. 1987		183			32	240		55		510
Aut. 1988		194			21	302	58	42		617
Aut. 1989		230	9	32	42	299	113	43		768
Aut. 1990	28	227	42	36	82	317	164	47		943
Aut. 1991	53	239	60	31	63	290	113	37		886
Aut. 1992	115	217	81	88	73	340	55	26		995
Aut. 1993	138	215	80	94	75	353	74	35		1064
Aut. 1994	128	223	100	52	99	401	79	36		1118
Aut. 1995	114	242	82	45	82	393	71	38	25	1092

#### DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Laval <sup>1</sup>	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQTR	Télé-univ.	Total
1988		36			4	55		10		105
1989		35				78		10		123
1990		26	1			60	1	9		97
1991		51	3	7	7	74		8		150
1992	7	31	10	5	7	62	19	11		152
1993	5	32	11	7	4	71	13	9		152
1994	12	40	14	25	23	70	13	5		202
1995	10	55	30	9	15	77	23	8		227

#### NOUVELLES INSCRIPTIONS

	Laval <sup>1</sup>	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQTR	Télé-univ.	Total
1990	28	136	47	40	67	205	119	30		672
1991	44	142	44	25	36	191	41	17		540
1992	108	135	59	92	47	226	25	18		710
1993	90	116	56	62	27	212	65	29		657
1994	75	205	71	24	67	252	46	27		767
1995	69	190	72	23	43	236	50	29	31	743

<sup>1</sup> Inclut la mineure et le certificat